

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2681 - MARDI 9 AOÛT 2016

ENJEU DE L'HEURE

Le processus du Dialogue en panne



Réunion du groupe de soutien au facilitateur de l'UA pour le Dialogue et les membres du G7

Tout, à l'heure actuelle, paraît bloqué au regard des positions difficilement conciliables exprimées par les parties prenantes. Le blocage se cristallise autour des revendications du « Rassemblement » qui continue d'attendre désespérément un signal du côté de la majorité présidentielle (MP) en guise de réponse à ses desiderata. Réitérant son adhésion au Dialogue, la MP rejette quasiment la substance des préalables posés par cette plate-forme de l'opposition estimant qu'ils ont tous été satisfaits. Outre la récusation du facilitateur et la libération des prisonniers politiques, d'autres revendications de l'opposition telles que la transformation du groupe de soutien à la facilitation en groupe de facilitation ou encore la surséance du comité préparatoire en gestation ne trouvent pas non plus d'échos favorables. Ainsi, l'intransigeance affichée de part et d'autre obstrue la voie du Dialogue.

Page 12



Réunion inaugurale du groupe de soutien pour la facilitation du Dialogue national en RDC

SOMMET DE LA FRANCOPHONIE 2016

Le Madagascar s'inspire de l'expérience congolaise

La représentante personnelle du chef de l'État de la RDC à la Francophonie a été reçue, le 5 août, au Palais d'Iavoloaha à Antananarivo par le président de la République de Madagascar Hery Rajaonarimampianina. Les deux personnalités ont échangé essentiellement sur les contours liés à l'organisation du sommet de la Francophonie en partant de l'expérience de la RDC qui a abrité avec réussite ces assises en 2012. Isabel Tshombe a félicité le président malgache pour le travail abattu en vue de permettre à son pays, hôte du prochain sommet prévu en novembre, d'abriter avec bonheur cette grand-messe de la Francophonie. La délégation congolaise a pu se rendre compte des dispositions prises par le pays hôte concernant l'accueil et les commodités de séjour des multiples délégations et des médias. [Page 12](#)

GESTION DU TRAFIC ROUTIER

Le gouvernement s'appuie sur l'expertise du sud africain Syntell



Le carrefour de Matonge à Kinshasa

Le partenariat conclu, le 6 août, entre les deux parties permettra, entre autres, d'assurer une meilleure gestion du trafic routier, de renforcer la gestion informatisée de la prévention et la sécurité routière et d'améliorer le recouvrement des contraventions routières au profit du gouvernement. Préfinancé à hauteur de dix millions de dollars, ce projet pourra, en outre, contribuer à renflouer les caisses de l'État par une gestion rationnelle et efficiente des contra-

ventions routières et autres issues de la circulation routière.

La RDC pourrait tirer de nombreux dividendes de ce partenariat qui aiderait à la mise en place d'une banque des données fiables des propriétaires des véhicules, à l'amélioration des équipements de signalisation routière par la Commission nationale de prévention routière ainsi qu'à la création d'emplois dans le secteur. [Page 14](#)

NORD-KIVU

FFJ exige la cessation des menaces contre un journaliste

L'organisation de défense et de promotion de la liberté de la presse, Freedom for journalist (FFJ), exige des autorités de la RDC la cessation des menaces de mort contre Gabriel Wamenya, journaliste à Radio Okapi, une station parrainée par la Mission de l'organisation des nations unies pour la stabilisation du Congo. FFJ a soutenu que l'incriminé, correspondant local de cette radio au Nord-Kivu, a été menacé le 23 juillet par un haut gradé de la police nationale qui s'est vertement pris au journaliste qu'il a reproché de diffuser de fausses nouvelles et lui a promis de le placer sous sa surveillance. Contacté par le correspondant local de FFJ, le journaliste a déclaré depuis recevoir des appels téléphoniques anonymes et menaçants. Cette ONG rappelle que cette province de l'est du pays a enregistré un nombre important de journalistes tués qui ont été au préalable menacés.

Page 14

ÉDITORIAL

Moral

Garder le moral même si les problèmes s'accroissent et la sortie de crise paraît lointaine est certainement la règle qui s'impose aujourd'hui aux pays comme le nôtre confrontés à l'effondrement brutal de leurs ressources financières que provoque la chute des prix du pétrole sur les marchés mondiaux.

Garder le moral, mais aussi procéder sans tarder aux réformes qui nous permettront à l'avenir de ne plus connaître ce genre de troubles, de changer en quelque sorte de cap afin de ne plus dépendre du seul «or noir» qui, jusqu'à présent, fondait notre prospérité.

C'est bien cette double action que les pouvoirs publics semblent décidés à mener si l'on en croit les déclarations faites et les décisions prises ces derniers temps par le gouvernement congolais. Nous devrions en avoir une nouvelle et forte preuve lors des cérémonies qui marqueront, dans quelques jours, le cinquante-sixième anniversaire de l'accession du Congo à l'indépendance.

Étant donné la richesse naturelle de notre terroir national et la réactivité de nos concitoyens lorsque les difficultés s'accumulent sur leur route, nous ne devrions pas avoir trop de difficultés à franchir rapidement cette étape décisive sur la voie de l'émergence. Mais rien ne sera possible si chacun de nous, à la place qu'il occupe dans la société, ne se convainc pas qu'il a une responsabilité personnelle à assumer dans la résolution de la crise à laquelle la nation congolaise se trouve aujourd'hui confrontée. Et c'est bien pourquoi il importe au plus haut point de garder le moral dans le moment présent.

Agir dans le sens de l'intérêt général, ne pas baisser les bras, croire en un avenir plus sûr et le préparer avec les moyens dont on dispose, se battre pour créer des emplois et de la richesse, améliorer la gouvernance publique et privée sont autant d'objectifs que la classe politique congolaise devrait maintenant relayer avec force en mettant en sourdine les petites querelles qui l'ont divisée tout au long des derniers mois.

L'opinion publique, nous en sommes certains, n'attend que cela et les cérémonies du 15 août sont l'occasion idéale pour lui envoyer ce signal très symbolique.

Les Dépêches de Brazzaville

VINDZA

Premières consultations des ressortissants en vue du développement de leur district



Photo de groupe des représentants de la diaspora du district de Vindza à l'issue des consultations de la paroisse Saint-Pierre Claver/CP : Marie Alfred Ngoma

Classée dans le cadre de rencontres citoyennes, la diaspora du district de Vindza s'est retrouvée pour une causerie-débat sur le thème : « développement de Vindza : mythes ou réalités ? »

Samedi 6 août, dans la salle Père Dube de la paroisse Saint Pierre Claver de Bacongo, Théophile Moyo Malanda a convié les différents représentants des clans « Bisi Kawunga, Ntela, Mpadzu, Ngandu, Esenguele, Mvimba, Kingoma, Eh Ndamba, Nsundi, Yinda, Nsembo, Nimbi, Nguala, Mbembe, Kuimba, y compris ceux de Kinguala.

Tous réunis entre jeunes et sages, à la manière des grands débats, au « Mbongui », un dialogue intergénérationnel s'est déroulé entre 10 h et 12 h. Au programme, une évocation du développement du district de Vindza, « seul dénominateur commun de tous les participants », a affirmé l'initiateur Théophile Moyo Malanda.

« Les conséquences du maintien du district de Vindza en état de sous-développement sont multiples », a confié Théophile Moyo Malanda. Et d'en énumérer

quelques-unes des raisons en citant par exemple : la misère, l'insécurité, la faim. Avant d'ajouter qu'en même temps, cette localité du département du Pool est enclavée et manque d'équipements socio-culturels.

« Il est grand temps de dire non à cet état de fait et de compter sur les forces vives des ressortissants de notre district », a exhorté l'initiateur. Ensemble, au cours des débats et de propositions concrètes, les participants ont élaboré plusieurs pistes à mettre en place. « Chaque ressortissant doit devenir acteur au développement en commençant par identifier les atouts et les opportunités de Vindza », a proposé un des participants.

À l'approche des festivités du cinquantième de Vindza en 2018, « il nous reste deux ans pour renverser la tendance et présenter

cette localité administrative au monde dans de bonnes dispositions », a souhaité Théophile Moyo Malanda, précisant que Vindza est une terre hospitalière. À l'adresse de la jeunesse, il a exhorté sa conscientisation en vue de renoncer à la violence, « car sans la paix, aucun développement n'est possible », a-t-il confié.

À l'issue des travaux, un document de synthèse en 12 propositions a été élaboré. Ce document sera mis en application grâce à un comité de suivi constitué de 9 membres. Il veillera à l'application des propositions. Parmi celles-ci, chaque ressortissant de Vindza devra être propriétaire d'une parcelle dans cette contrée. Heureux du déroulement des travaux, Théophile Moyo Malanda a remercié tous les participants en émettant l'espoir de les retrouver tous, par la suite, unis et rassemblés au sein d'un collectif ou d'une association dont la dénomination sera proposée par le comité de suivi.

Marie Alfred Ngoma

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions :

Clotilde Ibara, Jean Kodila

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou

Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Nancy France Loutou-

mba (chef de service) ; Quentin Loubou,
Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane
Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Édition du samedi : Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice
Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain
Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté
de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des
annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia
Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-
signet, Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de
service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck
Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole
Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service),
Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

MUNICIPALISATION ACCÉLÉRÉE

Madingou prête à accueillir la fête de l'indépendance

Le Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba a effectué du 5 au 6 août, une visite des chantiers du premier périmètre de la municipalisation accélérée de la Bouenza, couplée à la fête de l'indépendance.

À la fin de la visite, le constat est positif. Les chantiers du premier périmètre et ceux dits lourds sont en phase de finition. Le boulevard, le palais présidentiel, les villas des hôtes, le stade, les voiries urbaines... sont déjà prêts.

Le Premier ministre, Clément Mouamba, a été accueilli par les corps constitués nationaux à sa descente d'avion à Nkayi dans un aéroport flamboyant neuf construit par une société chinoise. Sur les lieux, les danses traditionnelles et modernes rivalisaient d'ardeur illustrant ainsi la ferveur de la fête de l'indépendance



Le boulevard de Madingou

qui aura lieu dans quelques jours.

Le chef du gouvernement a emprunté par la suite la route joliment bitumée, longue de 35 Km, pour rejoindre Madingou, chef-lieu du département de la Bouenza. La ville

l'accueille dans sa nouvelle robe. La joie des habitants est palpable. Ces derniers louent la détermination du gouvernement qui, malgré la crise internationale due à l'écroulement des prix du baril du pétrole, est décidé d'achever

les chantiers inscrits au titre de la municipalisation accélérée de la Bouenza.

Par ailleurs, Clément Mouamba s'est entretenu avec les forces vives de Madingou. Il a mis à profit ces retrouvailles pour délivrer un message de

paix axé sur la nécessité de cultiver les vertus du dialogue permanent et du travail, en vue, a-t-il renchéri, de permettre au département de la Bouenza de décoller sur tous les plans, et notamment sur le plan économique.

Roger Ngombé

PARLEMENT

Le Sénat adopte l'accord de prêt entre le Congo et la Bad

La chambre haute du Parlement a examiné et adopté le 05 août dernier à Brazzaville, trois projets de loi dont celui autorisant la ratification de l'accord de prêt, signé le 17 décembre 2015 entre le Congo et la Banque africaine de développement relatif au financement du projet d'aménagement de la route Ketta-Djoum sur le corridor Yaoundé-Brazzaville-phase 2.

Cette route linéaire de 342 km constitue, a rappelé le Sénat, un maillon important de la liaison entre les capitales congolaise Brazzaville et Camerounaise Yaoundé. Les travaux d'aménagement de celle-ci ont deux phases. La première concerne le tronçon de route Ketta-Djoum-Sembé long de 169 km, financé en don par le Fonds africain de développement (FAD) pour un montant de 47 milliards 121 millions 436 mille 900 F CFA.

Cette phase a consisté à revêtir la section entre Ketta et Biessi au Congo 212km, et à réaliser un aménagement minimal sur la section en terre entre Biessi et la frontière avec le Cameroun. La deuxième phase comprend les travaux routiers avec la construction de la route Sembé-Souanké-Ntam 143km et la bretelle Ntam-Atali 28 km.

Outre ce projet, la chambre haute du parlement a également adopté deux autres lois parmi lesquelles la loi portant approbation de la convention d'exploitation minière relative au minerai de fer de Mayoko entre le Congo et la société Exxaro Mayoko.

Ce projet a pour objet de définir les conditions juridiques, techniques, financières, fiscales, douanières, sociales et environnementales spécifiques dans lesquelles Exxaro Mayoko conduira les opérations minières. La même convention définit également les engagements de la société et du Congo.

Enfin le dernier projet de loi a été celui portant l'accord de prêt entre le Congo et la Banque africaine de développement relatif au financement du projet d'appui au climat des investissements et à la gouvernance sectorielle forêt-bois.

Celui-ci s'articule autour de trois composantes, à savoir l'appui aux petites et moyennes entreprises et à la promotion de l'investissement, l'appui à la gouvernance du secteur forêt-bois et l'appui à la gestion du projet. L'objectif étant de contribuer à une croissance forte du secteur à travers l'amélioration du climat de l'investissement et la diversification de l'économie congolaise.

Jean Jacques Koubemba

GOUVERNANCE

La DNR-Brazzaville propose la création d'un Observatoire national sur la rupture

À l'occasion des premières universités de la fédération de Brazzaville de la Dynamique pour la nouvelle République (DNR), placées sous le thème principal : « les défis de la nouvelle République », les deux conférenciers ont relevé qu'il est nécessaire de poser des bases objectives qui vont soutenir le processus de rupture annoncée par le président de la République lors de son investiture le 16 avril dernier.

Parmi ces bases, il y a la mise en place d'un Observatoire national de la rupture ou du changement. Cet organe, ont-ils indiqué, aura pour mission principale de suivre et de contrôler l'action gouvernementale parallèlement à l'Assemblée nationale.

En outre, l'expert conseil en gestion axée sur les résultats, André Ocko Alpha, à qui revenait la charge de développer le sous-thème relatif au « tout économie et tout social : comment y parvenir au Congo », a proposé également la création d'un fonds pour soutenir financièrement toutes les actions économiques et sociales du gouvernement.

Il a invité, à cet effet, les décideurs publics à inverser la tendance en orientant plus de financement dans des projets économiques et sociaux au détriment des projets infrastructurels ; même si, a-t-il expliqué, pour développer un pays, on ne doit négliger aucun secteur d'activités.

Par ailleurs, André Ocko Alpha pense que les décideurs publics devraient faire de « tout économie et tout social » un programme



Serges Ikiemi entouré du Dr Kitsoro Kinzounza et André Ocko Alpha

gouvernemental afin d'éviter que cet engagement présidentiel ne devienne un simple slogan de plus. Le conférencier propose, en outre, qu'avant d'élaborer un nouveau programme gouvernemental, l'on devrait procéder au préalable à l'évaluation du précédent, aux fins d'en déceler les forces et les faiblesses.

Le Dr Kitsoro Kinzounza a, quant à lui, exposé sur le sous-thème : « les indicateurs de la rupture ou du changement au Congo ». Le conférencier a débuté son exposé par une étude comparative entre le Bénin et le Congo, deux pays africains dont les présidents élus ont placé, en 2016, leurs mandats sous le signe de la rupture, a-t-il dit.

Au Bénin, a-t-il expliqué, les bases de la rupture sont clairement posées à travers une série d'actions annoncées et dont quelques-unes sont déjà amorcées par le nouveau président, notamment la réduction du train de vie de l'Etat et la chasse aux opérateurs économiques véreux, ainsi que le projet de ramener le mandat présidentiel à une fois

non renouvelable, qui est encore en débat au parlement.

Le conférencier a indiqué que la rupture c'est également rompre avec le pacte colonial, c'est-à-dire réduire le taux d'importation des produits manufacturés. Le Dr Kitsoro Kinzounza a indiqué qu'un changement profond de mentalités s'impose pour espérer à une véritable rupture au Congo. Il a exhorté les universitaires à jouer pleinement leur rôle dans ce processus de rupture en servant de laboratoires de propositions aux décideurs publics.

L'enseignant chercheur à l'université Marien-Ngouabi a fait remarquer que les Etats comme les nôtres dont la gestion publique est souvent confiée aux cadres sur les bases ethniques, est un véritable frein à la rupture et au changement, dans la mesure où, a-t-il expliqué, les indicateurs de la rupture sont la gouvernance économique, administrative, sociale et politique. Le Dr Kitsoro Kinzounza a conclu que la rupture demeure encore une aspiration au Congo.

R.Ng.

CONSOMMATION

Des champignons made in Congo disponibles

L'exposition suivie de démonstration publique, organisée récemment par l'entrepreneur congolais Tsengué-Tsengué à la foire multisectorielle de Brazzaville, a permis aux Congolais de découvrir comment produire facilement des champignons grâce à une technologie mise en place par Bio-tech Congo.

Dénommée « Des champignons pour tous », l'exposition a plutôt eu l'allure d'un cours de production des champignons Pleurotes à partir des procédures novatrices créées par Tsengué-Tsengué et sa société. La procédure est simple. Elle démarre dès l'acquisition chez Bio-tech Congo des kits de production constitués de substrats ensemencés, incubés et prêts à la fructification. Ensuite, un arrosage deux à trois fois par jour suffit pour qu'au bout de trois jours, les champignons poussent.

La récolte se fait trois à

quatre jours plus tard. Tout le processus prend huit jours seulement, c'est-à-dire de l'acquisition du kit à la production. « Pour réussir à produire des champignons, on n'a pas besoin de formation ni d'équipement car l'opération n'est pas difficile à exécuter », a insisté le directeur de Bio-tech Congo.

Les particuliers et les ménages qui veulent produire les champignons pour eux-mêmes sous leur véranda, dans leur jardin ou sur leur balcon peuvent se procurer les kits, tout comme des entrepreneurs fermiers, dans le cadre de leurs affaires. Le kit de 10 kg est vendu à 9 000 FCFA, celui de 5 kg à 4500 FCFA et le dernier de 2,5 kg à 2 500 FCFA. La production du kit de 10 kg est de 3 kg de champignons. Revenus par de commerçants détaillants, ils peuvent



encaisser jusqu'à 15 000 FCFA.

Investir davantage pour produire à l'échelle continentale

Aliment de saison, les champignons peuvent désormais résister au hasard du temps avec la techno-

logie de Bio-tech Congo. Mais Tsengué-Tsengué ne voudrait pas seulement s'arrêter à ce stade embryonnaire. L'entrepreneur a lancé un appel aux investisseurs pour produire davantage. Le rêve est de voir ce made in Congo s'exporter.

Un soutien qui vise également la production d'autres espèces. Bio-tech Congo veut produire de nouvelles espèces de champignons à l'instar des pleurotes roses et jaunes. Sur le marché, l'on pourrait ainsi trouver les oreilles de juda et les espèces locales, disponibles uniquement en début de saison de pluie. La société veut également élargir son champ d'actions avec de nouveaux produits et services biotechnologiques comme les larves de scarabée rhinocéros, appelées en langues vernaculaires: Mafoundi ou Maboko.

Les champignons de Bio-tech Congo sont déjà disponibles dans les rayons fruits et légumes de Casino, à Brazzaville. Une fierté de plus pour cet entrepreneur qui a fondé sa renommée, il y a plusieurs années, avec sa société Challenge Futura qui n'existe plus.

Quentin Loubou



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations** :

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

TECHNOLOGIE DES MÉDIAS

Le Congo prépare son entrée imminente dans la TNT

Les médias congolais vont basculer sous peu dans le numérique. Le 6 août, le ministre de la Communication et des Médias, Thierry Lézin Mougalla, a visité le Centre émetteur du Djoué en cours de réhabilitation, l'une des structures techniques d'appoint dans la mise en œuvre réussie du passage des médias congolais de l'analogie au numérique.

La visite du ministre de la Communication et des Médias au centre émetteur en ondes courtes du Djoué, et qui va se poursuivre dans des départements, visait deux objectifs principaux. Il s'agissait en premier, de s'imprégner du niveau d'avancement des travaux de rénovation de cet émetteur, le deuxième du genre au Congo sur le plan de capacités d'émissions des ondes, après celui installé au PK 13.

Le souci du ministre de la Communication et des Médias était surtout de se rendre compte de l'opérationnalisation de cet émetteur stratégique, en vue de préparer et de garantir le succès de l'entrée du Congo dans la télévision numérique terrestre (TNT). « Dans quelques mois, vont débiter les travaux d'installation des équipements de la Télévision numérique terrestres. Cette technologie s'appuie sur les émetteurs, parce que pour basculer dans le numérique, il faut que les centres émetteurs fonctionnent. C'est pour cela que j'ai entamé la visite des émetteurs, qui va

se poursuivre sur l'ensemble du territoire », précise le ministre Thierry Lézin Mougalla.

Aussi, la réhabilitation de ce centre émetteur, tout comme ceux de Makoua, Owando, Oyo, Gamboma, Madingou, Mossendjo et Sibiti, eux aussi déjà remis à neuf et relancés grâce au crédit du gouvernement, préparait une large diffusion des activités du gouvernement sur l'ensemble du territoire national. En particulier, elle rentre dans le cadre de la vision du gouvernement de permettre à tous les Congolais, où qu'ils se trouvent, de bien suivre les festivités du 56e anniversaire de l'indépendance du Congo, couplé à la célébration de la douzième édition de la municipalisation accélérée, qui sera commémorée le 15 août à Madingou, chef-lieu du département de la Bouenza.

« C'est une politique que le gouvernement a mise en place pour permettre aux populations à faible revenu de capter les programmes et émissions de radio et de télévision congolaises dans les conditions optimales, sans



Thierry Lézin Mougalla visitant les installations techniques du centre émetteur du Djoué (photo adiac)

recourir aux équipements », a renchéri le ministre de la Communication. Au cours de cette visite, Thierry Lézin Mougalla, en compagnie de quelques cadres et techniciens de son département, a tenu à visiter l'ensemble de la structure. En général, les travaux de réhabilitation avancent bien. Il ne reste plus qu'à installer un matériel technique et professionnel de dernière technologie en la matière.

A l'issue de cette visite, le ministre de la Communication en a profité

pour annoncer que Radio Congo se dote désormais d'un « Nodal », acquis grâce à ce récent crédit octroyé par le gouvernement. Dans les tout prochains jours, Télé Congo bénéficiera, elle aussi, d'un Nodal afin de lui permettre de corriger quelques désagréments techniques que nous constatons hélas ! dans la diffusion des émissions. Pour renforcer les capacités techniques et opérationnelles de ces médias d'Etat, Thierry Mougalla a annoncé l'acquisition de plusieurs caméras numériques de dernière

génération. Celles-ci seront livrées à Télé Congo très prochainement. Rappelons que le centre émetteur en ondes courtes du Djoué existe depuis plus de quarante ans. Endommagé lors des événements de 1997, elle est redevenue opérationnelle en 2003, et permet de capter Radio Congo dans l'interland ainsi qu'à l'étranger. Dirigés par Pascal Ongagna, ces services ont déjà par le passé, contribué à la libération de l'Angola et de la Namibie.

Firmin Oyé

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

La PDDA salue l'appel du chef de l'Etat

Lors du conseil des ministres tenu le 29 juillet dernier, le président congolais Denis Sassou N'Gusso avait appelé les membres du gouvernement à investir dans l'agriculture. Pour la Plate-forme dynamique deux pieds dans l'agriculture (PDDA), cet appel mérite d'être élargi aux parlementaires, aux autorités locales et à toutes les couches sociales.

Dans une déclaration lue devant la presse jeudi, le coordonnateur général de la plate-forme des producteurs agricoles a évoqué la nécessité d'un « sursaut » national en vue d'« un

programme de la révolution verte accélérée pour un Congo vert ».

« Le moment est venu d'expliquer, preuve à l'appui, que l'avenir du Congo dépend, pour une large partie, de notre capacité d'exploiter intelligemment les richesses que la nature nous donne, un environnement aussi riche qu'abondant », a déclaré le coordonnateur de cette plate-forme, Philsin Wandza.

L'agriculture représente 5% du Produit intérieur brut du pays, seulement un taux de 2% de terre arable est exploité. « Nos

ressources laissent une marge suffisante pour faire face à l'invite du chef de l'Etat, en développant de l'agropastoral sur toute l'étendue du territoire national », a dit Philsin Wandza.

Dans le cadre de la relance de l'élevage, la PDDA recommande au ministère de l'Agriculture de procéder à un contrat de production avec tous les parlementaires, à travers l'achat de 500 mille bovins. « Ils seront répartis par parlementaire respectivement et le remboursement se fera à base de retenue directe sur leur rémunération », a indiqué le coordonnateur, insistant sur la création d'un guichet unique des producteurs, qui servira comme une unité d'évaluation.

La PDDA, forte de 141 groupements et coopératives, milite pour l'atténuation des contraintes environnementales dues à l'agriculture ; la distribution d'intrants aux agriculteurs pour améliorer leurs productivités ; la rupture de préjugés à l'encontre de l'agriculture ; la réduction de la pauvreté par la création d'emplois et revenus, l'accès aux crédits agricoles et l'augmentation des capacités des adhérents à épargner et investir dans l'agriculture.

Fiacre Kombo

VIE ASSOCIATIVE

Maxence Ondongo élu président du club des anciens élèves du Lycée Technique

La présidence du Club des anciens élèves du Lycée Technique 5 février 1979 (A.E.L.T.5F) a été confiée, le 07 août à Brazzaville, à Maxence Ondongo, au terme d'une assemblée générale qui a regroupé plusieurs dizaines de militants de cette organisation.

Le nouveau président élu, pour un mandat de deux ans, aura la charge de promouvoir l'émancipation de la jeunesse congolaise en général et celle des anciens élèves du Lycée technique 5 février 1979, en particulier. « Notre combat consistera à lutter contre toutes les formes de discrimination en milieu juvénile. Nous allons encourager les valeurs positives au sein de notre lycée. Nous lançons un appel aux membres du Club à œuvrer pour l'atteinte de nos objectifs », a indiqué Maxence Ondongo. Ce Club a pour objectif de lutter contre l'analphabétisme et la propagation du VIH-Sida en milieu scolaire. Elle s'emploiera aussi à aider les jeunes à sortir de l'oisiveté et focalisera une partie de son action sur l'entraide des mutualistes.

Afin de conforter les valeurs patriotiques, le Club des anciens élèves du Lycée technique 5 février 1979 va promouvoir l'éducation civique et la citoyenneté. Il va également apporter une assistance multiforme aux enfants de la rue et aux orphelins. Par la même occasion, cette organisation a aussi actualisé le bureau de la commission de contrôle et d'évaluation dont la présidence est désormais assurée par Emergency Maba.

Le Club des anciens élèves du Lycée Technique 5 février 1979 est composé pour la plupart, des enseignants, militaires, médecins, comptables, gestionnaires et entrepreneurs. Outre les bailleurs de fonds anonymes, l'initiative est aussi soutenue par six professeurs de lycée, anciens enseignants du Lycée Technique 5 février 1979. L'initiateur de ce Club, Donald Ewolo, ancien élève et actuel enseignant au sein de ce lycée a profité de l'occasion pour prodiguer quelques conseils fraternels et amicaux. « Evitons de polémiquer entre nous. Respecter les douze membres du bureau exécutif », a indiqué en substance l'enseignant, Donald Ewolo.

Rappelons qu'autrefois, le Lycée Technique 5 février 1979 fut réputé pour ses violences scolaires entre élèves, qui ont été maîtrisées grâce aux efforts des services de la police nationale.

Fortuné Ibara



Le coordonnateur de la PDDA, Philsin Wandza (DR)

COOPÉRATION

La Turquie souhaite apporter son soutien à la Fondation Congo-Assistance

Après avoir visité pour la première fois la maison des seniors de Mfilou le 5 août, l'ambassadeur de Turquie au Congo, Can Incesu qui s'est dit fortement impressionné par l'architecture et la qualité des soins, estime que son pays peut être capable d'aider la Fondation Congo Assistance que dirige l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso.

Lors de la visite guidée, l'ambassadeur de Turquie était accompagné de la directrice générale de cette structure, Rose Tchimoussou et de la chargée des relations publiques de la Fondation Congo-Assistance, Annie Bidounga. « Je suis extrêmement impressionné par cette maison. Tout y est mené d'une façon rigoureuse, vu que le bâtiment est très fonctionnel, bien équipé, même si on fait encore état de certains besoins. Les bâtiments sont bien équipés et faits de façon très sobre, avec un entretien facile. Les pensionnaires se portent bien. Et je quitte les lieux avec une impression positive », a déclaré le diplomate turque.

« Je pense que nous pouvons être capables d'aider la Fondation Congo Assistance qui a encore besoin du soutien extérieur. Dans mon pays, c'est ce genre de projet que notre agence de coopération inter-

nationale soutient. Donc, je pense qu'il n'y a pas d'obstacle à ce que nous contribuons soit à ce projet soit aux projets futurs des maisons des seniors. », a-t-il ajouté.

Avant de quitter les lieux, l'ambassadeur de Turquie a marqué son passage en signant le livre d'or dans lequel on pouvait lire : « J'ai été fortement impressionné par la maison des personnes du troisième âge de la Fondation Congo Assistance à Brazzaville. Je félicite la directrice de la maison et son personnel, ainsi que l'équipe de la Fondation. Je souhaite aussi que de telles maisons continuent à voir le jour au Congo sous les auspices de la première dame, Antoinette Sassou N'Guesso. La Turquie essaiera de contribuer à cette entreprise qui est le témoin du développement social du pays. Je souhaite longue vie à la Fondation Congo-Assistance ».

Rappelons que la maison des personnes âgées est construite dans le 7^e arrondissement de Brazzaville. Elle a été inaugurée en décembre 2015 par l'épouse du chef de l'Etat, présidente de la Fondation Congo-Assistance, Antoinette Sassou N'Guesso.

Les travaux de construction et d'équipement de cet hospice des seniors ont coûté environ 2,317 milliards FCFA dont 90% financés sur fonds propres de la fondation.

Construit sur un terrain de 9000m², cette structure a une capacité d'accueil de 30 chambres dont 26 à double lits. On y trouve notamment deux bâtiments et des annexes, comprenant entre autres, une grande paillote ; une bibliothèque ; une chapelle ; une salle de consultation et de soins ; un réfectoire ; un local technique contenant une chambre froide et une laverie ; un groupe électrogène d'appoint avec 225 KVA et un forage hydraulique.

Au départ, la maison ne comptait que deux pensionnaires, mais actuellement, ils sont au nombre de 18 dont 2 hommes.

Yvette Reine Nzaba



Visite guidée de la maison des seniors (DR)

CONVENTION

Le Conseil des clubs d'anglais de Brazzaville invite les jeunes à s'autonomiser

C'est sur le thème de « l'autonomisation de la jeunesse » que le Conseil des clubs d'anglais- English clubs council (ECC)- de Brazzaville a tenu sa convention la semaine dernière à l'Hôtel de la préfecture de Brazzaville, sous la conduite de son président, Clany Poaty.

Le partage d'expérience était fort fructueux montrant aux 350 jeunes qui ont rehaussé de leur présence la cérémonie marquant la convention des clubs d'anglais, les opportunités que la langue anglaise s'offre à eux, notamment pour des besoins de recherches, d'éducation, de business et de sciences. Les meilleurs articles

et publications étant faits en anglais, la maîtrise de la langue anglaise se présente comme gage de l'autonomisation pour les jeunes.

C'est par une animation gospel faite avec maestria par le groupe chant du conseil, que la convention a ouvert ses portes. Immédiatement après, le président du Conseil des clubs d'anglais Clany Poaty a prononcé son mot de bienvenue, avant que le premier secrétaire près l'ambassade des États-Unis au Congo, représentant l'ambassadeur des États-Unis prononce son mot ainsi que le représentant du ministre de la Culture et des Arts et le conseiller poli-

tique de l'ambassade d'Afrique du sud, représentant l'ambassadeur de ce pays.

Durant cette convention qui a connu la présence de 34 clubs qui fédèrent leur énergie autour du Conseil des clubs d'anglais, un échantillon des jeunes a conduit des activités telles que le partage d'expérience, la poésie, le débat, le théâtre... il a été démontré que les technologies de l'information et de la communication constituent la clé de voûte de l'autonomisation de la jeunesse. Elles permettent aux jeunes de vaincre la distance et le temps ; d'être créateurs et porteurs d'emplois. Pour preuve, dans une pièce de théâtre présentée ce jour, il a été orienté aux jeunes que l'entrepreneuriat est sans nul doute le canal par excellence de l'autonomisation de la femme.

Notons que ce conseil est un organe qui regroupe les clubs d'anglais de Brazzaville en vue de promouvoir le développement humain à travers la pratique de la langue anglaise. Il axe ses activités dans le domaine du socio-éducatif.

Bruno Okokana



Photo de famille des officiels à l'issue de la Convention des clubs d'anglais de Brazzaville (DR)

PRÉSIDENTIELLE À SÃO TOMÉ

Vers une victoire d'Evaristo Carvalho

Avec le désistement de Manuel Pinto da Costa, le président sortant arrivé deuxième au premier tour, Evaristo Carvalho devrait être déclaré, sans surprise, nouveau président de São Tomé-et-Príncipe avec 38 % de suffrages, selon la Commission électorale nationale (Cen).

Sans suspense, Evaristo Carvalho arrive en tête à l'issue du second tour de la présidentielle à São Tomé-et-Príncipe. Soutenu par le Premier ministre, Patrice Trovoada, le seul candidat en lice ayant recueilli 42 058 voix sur quelque 111 000 électeurs inscrits, selon les résultats provisoires publiés dans la nuit du 7 au 8 août. La commission électorale a enregistré, par ailleurs, 1 548 bulletins blancs et 7 567 bulletins nuls, soit une participation inférieure à 50 %.

Arrivé deuxième au premier tour, le président sortant, Manuel Pinto da Costa, 79 ans, a refusé de participer au scrutin, exigeant l'annulation de l'ensemble du processus électoral au motif de « fraudes ». A la mi-juillet, la Commission électorale nationale (Cen) avait proclamé Evaristo Carvalho vainqueur dès le premier tour, le 17 juillet, avec 50,1% de voix, avant de se rétracter et de voir ces résultats provisoires modifiés par le tribunal électoral : 49,8 % des voix pour Carvalho contre 24,8 % pour Pinto da Costa. Rappelons qu'il y a cinq jours, le président sortant, Manuel Pinto da Costa refusait de participer au second tour de l'élection présidentielle. Dans une lettre adressée au Tribunal constitutionnel, il avait dénoncé des fraudes lors du premier tour et exigé l'annulation de tout le processus électoral.

Le président sortant, crédité de 24,8 % des voix obtenues au premier tour, avait écrit à l'instance électorale pour lui signifier son intention de se retirer de ce scrutin présidentiel.

Manuel Pinto Da Costa exigeait la démission de la Commission électorale après le coup de théâtre de la première phase. Le 18 juillet Evaristo Carvalho, le candidat du parti au pouvoir, était donné vainqueur avec 50,1 % des suffrages.

Mais cette victoire avait été annulée par la Commission électorale le 22 juillet. La raison avancée pour cette annulation était le retard du vote de la diaspora et de la localité de Maria Luisa. Le score d'Evaristo Carvalho était alors passé à 49,8 %, ce qui a ouvert la voie à un second tour.

Y.R.Nz.

TERRORISME

L'Italie expulse des imams islamistes et candidats djihadistes

Le ministre de l'Intérieur a décidé de passer à la phase active contre les islamistes affirmés et les prétendants à la guerre sainte contre l'Occident.

« Je vous envoie cette vidéo depuis l'avion. Je suis expulsé vers mon pays, le Pakistan. Je n'ai rien fait ». C'est ainsi que s'exprimait sur YouTube mercredi le Pakistanais Aftab Farook, soupçonné de tentative d'attentats terroristes et appréhendé sur la base de ses propres proclamations sur les réseaux sociaux. C'est que l'homme est peu banal. Depuis des années, il vivait dans le petit village de Vaprio d'Adda, près de Milan, où il était arrivé à l'âge de 13 ans (il en a 26 aujourd'hui). Il était tellement bien in-

tégré qu'il était devenu le capitaine de l'équipe d'Italie de cricket des moins de 19 ans. La presse a abondamment reproduit des photos de lui au moment de sa gloire, quand il portait avec fierté le maillot de la sélection nationale italienne de ce sport qui ne fait que s'implanter dans la péninsule, mais qui est une vraie passion au Pakistan. Ceux qui le connaissent ont été littéralement sciés d'apprendre que des écoutes de son téléphone et l'interception de ses échanges avec des amis de son âge, lui attribuent la paternité d'un propos du genre : 'il faut utiliser un fusil d'assaut kalachnikov ou une bombe pour commettre des attentats

contre des cibles comme une boutique de vins à Milan ou l'aéroport de Bergame dans le nord de l'Italie'. Beaucoup à Vaprio d'Adda se sont montrés incrédules en apprenant cela. L'un de ses voisins italiens a même affirmé que Farook était « incapable de tuer une mouche ». Une affirmation qui laisse perplexe ou incrédule. Mais le ministre de l'Intérieur, Angelino Alfano, est formel : Farook est un partisan de l'EI et il avait prévu de se rendre en Syrie pour se joindre aux djihadistes.

Dans son village d'adoption, il travaillait pour une chaîne de magasins d'articles de sport et conduisait, en tant que bénévole, un autobus pour handica-

pés et personnes âgées. Son exemple d'intégration ressemble à celui de plusieurs autres cas qui, cette semaine, ont défrayé la chronique et montré la détermination italienne à éradiquer le djihadisme naissant dans un pays qui n'est pas encore touché par la vague d'attentats devenus la marque de fabrique de l'Etat islamique. Ainsi, trois imams de Gênes viennent d'être placés dans la ligne de mire de la justice pour du djihadisme, après une affiliation supposée à l'organisation syrienne Al-Nostra. Mohamed Naji, un Marocain de 33 ans ; Ali Othman, un Tunisien de 23 et l'Albanais Bledar Brestha, 34 ans, sont soupçonnés d'avoir

prêché, malgré leurs dénégations véhémentes, le djihad ou encouragé le voyage initiatique en Syrie. L'écoute de leurs prêches et conversations a conduit à l'arrestation d'un jeune Syrien qui, lui, voulait bien partir faire le coup de feu dans les camps de formation de l'Etat islamique en Syrie. « Nous sommes contre la violence. Nous avons même condamné l'attentat de Rouen (en France, après l'égorgeement dans une église du père Jacques Hamel). Nous n'avons prêché que la paix et la coexistence », ont clamé les trois imams. Démêler le vrai du faux sera la tâche de la justice maintenant.

Lucien Mpama

SOUDAN DU SUD

Le gouvernement accepte l'envoi d'une force régionale

Juba a accepté, contre toute attente, le principe du déploiement d'une force régionale d'intervention, selon l'organisation est-africaine Igad. Cette force renforcera le contingent de 12.000 Casques bleus de l'ONU déjà présents dans le pays.

Farouchement opposé à l'envoi de soldats étrangers supplémentaires sur le sol sud-soudanais lors du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), Salva Kiir a finalement accepté l'accord de principe en vue du déploiement d'une force régionale de protection.

Cet accord a également été salué par le camp de l'ancien vice-président sud-soudanais Riek Machar, qui a fui Juba à la suite de combats entre ses hommes et les forces gouvernementales du 8 au 11 juillet dans la capitale sud-soudanaise. Mais Goi Jooyul Yol, un représentant de Riek Machar basé en Ethiopie, a dit redouter que les discussions s'éternisent « des mois » et que le président Salva Kiir ne rejette au final cette idée.

« Cette décision est la bienvenue, mais le diable se trouve dans les détails », a affirmé M. Jooyul, rappelant que les modalités du déploiement, dont l'ampleur du contingent ainsi que son mandat, doivent encore faire l'objet de discussions avec Juba. « Que va faire cette force? Nous attendons de voir », s'interroge-t-il, restant ainsi dubitatif.

L'ONU salue la décision de Juba

Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a appelé tous les dirigeants sud-soudanais à mettre de côté leurs différences personnelles et à démontrer leur engagement envers la mise en œuvre de l'accord sur la résolution du conflit au Soudan du Sud, qui reste la seule voie viable pour mettre fin à la crise.

Indigné par les informations persistantes faisant état de violations et d'atteintes graves aux droits humains, commises par des hommes armés en uniforme, Ban Ki-moon s'est déclaré profondément préoccupé par la poursuite des combats dans le pays et a appelé à la fin immédiate des hostilités. « Il appelle toutes les parties à respecter leur responsabilité de protéger les civils et exige qu'elles prennent des mesures immédiates pour demander des comptes aux responsables de ces crimes odieux », a conclu son porte-parole.

Josiane Mambou Loukoula

LIBYE

Les forces gouvernementales préparent une bataille décisive contre l'EI

Les forces du gouvernement d'union nationale ont annoncé le 7 août qu'elles s'apprêtent à donner un assaut au bastion de l'organisation djihadiste Etat islamique (EI) dans la ville de Syrte, avec le soutien de l'aviation américaine.

Dans un communiqué, l'armée libyenne a notamment indiqué qu'il s'agit du « début du compte à rebours pour la dernière phase des opérations militaires contre (...) Daech » (acronyme arabe de l'EI) dans cette ville côtière située à 450 km à l'est de Tripoli. Le texte relève que les commandants de l'opération ont tenu des réunions intensives avant l'assaut « final et décisif » pour éradiquer le groupe Etat islamique de la ville de Syrte.

À la demande des autorités libyennes, les forces américaines interviennent depuis quelques jours en Libye en bombardant les positions des insurgés de ce groupe terroriste. Ces bombar-

dements visent à réduire leurs capacités de combat et à permettre aux forces loyales de reprendre le contrôle de la ville.

L'opération aurait quelque peu été ralentie par des snipers, des mines et des attentats à la voiture piégée. De cette manière, les combattants de l'Etat islamique, quoique assiégés depuis la mi-juin, ont ainsi pu maintenir certaines de leurs positions.

Pour le président Barack Obama qui justifiait la semaine dernière les bombardements américains contre les positions de l'EI en Libye, ces raids relèvent de la sécurité nationale de son pays et de ses alliés européens. « Il est dans l'intérêt de la sécurité nationale de l'Amérique, dans notre combat contre l'Etat Islamique, de faire en sorte que les forces libyennes puissent terminer le travail », déclara-t-il lors d'une conférence de presse à la Maison Blanche. « Nous travaillons avec elles pour nous assurer que l'Etat Islamique n'ait pas

de place forte en Libye », affirma le président américain, ajoutant que « non seulement les Etats-Unis, mais également les Européens et d'autres pays dans le monde ont un grand intérêt à voir la Libye stabilisée ». « Cette absence de stabilité a contribué à alimenter certaines difficultés comme la crise migratoire en Europe et les tragédies humanitaires sur les mers entre la Libye et l'Europe », conclut Barack Obama.

Rappelons que la Libye a du mal à résoudre le problème de son émiettement qui a suivi la chute de Mouammar Kadhafi en 2011 malgré la formation d'un gouvernement d'union nationale découlant de longues négociations qui s'est installé à Tripoli depuis le 30 mars dernier. La situation confuse dans le pays a permis l'émergence de l'Etat islamique contre lequel se battent plusieurs milices, désormais appuyées par les frappes américaines.

Nestor N'Gampoula

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

www.lesdepechesdebrazzaville.fr



ZWA AIRTEL MONEY NDEKO PO OBONGA

Airtel Money NDEKO,
le service de prêt d'argent rapide

Compose *128*2*7#



DIASPORA

Edith Itoua apporte une précision sur le rôle de son département

Depuis l'avènement de la nouvelle République, les Congolais de l'étranger s'interrogent sur la répartition des rôles entre le Département des Congolais de l'étranger en sigle DCE, auprès du Président de la République et le ministère des Affaires étrangères, étendu également aux Congolais de l'étranger. Edith Itoua, Conseiller auprès du chef de l'Etat Denis Sassou N'Guesso, s'explique sur les trois questions essentielles de l'ensemble des interrogations.

À propos du périmètre d'action actuel du Département des Congolais de l'étranger :

La conseillère explique que, jusqu'alors, au sein du cabinet présidentiel, le Département des Congolais de l'étranger n'était pas en dualité avec un ministère pouvant y correspondre. « Depuis la nomination du gouvernement le 30 avril dernier, le DCE a aussi son ministère qui traite des dossiers similaires. »

Elle confie qu'en attendant la redéfinition des missions du cabinet du chef de l'Etat, le département des Congolais de l'étranger poursuit sa mission de réflexion sur les mécanismes d'intégration des Congolais de l'étranger au développement, d'élaboration des stratégies relatives à la gestion et à la mobilisation des compatriotes de l'étranger pour ensuite les proposer au chef de l'Etat.

Edith Itoua précise qu'en réalité, il n'y a aucune contradiction entre l'exécution par le ministère des

Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger quant aux missions confiées par le chef de l'Etat et le département des congolais de l'étranger qui fait partie du «laboratoire d'idées» de la présidence de la République.

Concernant la participation des Congolais de France aux festivités de la municipalisation accélérée de Madingou :

La première participation des Congolais de France remonte à la municipalisation accélérée de Djambala en 2013. Elle coïncide avec la mise en place, par le président de la République, d'un département des Congolais de l'étranger. « Lors de cette édition, nous avons mené un plaidoyer qui mettait en avant le modèle d'unité nationale que représente le collectif », explique Edith Itoua. Car selon le concept de cette initiative, à la tête de la délégation devrait se trouver un ressortissant du département concerné. « Ainsi

nous avons obtenu à l'époque, avec Roch le Prince Okouele, natif de Djambala, une trentaine de billets ».

Le département a réussi à continuer de favoriser la participation des Congolais de France de 2014 jusqu'en 2015 à Ouessou. « J'ai encouragé à la poursuite de cet effort pour chaque édition où des ressortissants du département à l'honneur sont associés aux autres compatriotes porteurs de projets à réaliser dans les différentes localités de la municipalisation accélérée. Hélas, pour cette année à Madingou, le département ne pourra rien faire à cause de la conjoncture financière morose ».

Sur la diplomatie en France :

« J'ai travaillé près de 16 ans à l'ambassade du Congo en France et je suis en mesure



Edith Itoua

de dire combien la place de Paris est importante pour notre diplomatie. Je salue le nouvel ambassadeur Rodolphe Adada, un homme d'expérience, qui remplacera Henri Lopes, un autre

diplomate d'expérience », confie Edith Itoua tout en rappelant que la France est le pays où réside la plus forte colonie congolaise à l'étranger.

Marie Alfred Ngoma

MUSIQUE

Fally Ipupa partage la même scène avec Koffi Olomidé 10 ans après

C'est au cours du concert marquant les dix ans (10ans) de carrière solo de l'artiste musicien Fally Ipupa, que son mentor, Koffi Olomidé, est monté sur scène pour la première fois depuis leur séparation en 2006. Le concert a eu lieu la nuit du 7 au 8 août 2016 dans les jardins du Palais des congrès de Brazzaville.

De 2006 jusqu'au dimanche 7 août 2016, aucun producteur à travers le monde n'avait jamais pu réunir Koffi Olomidé et Fally Ipupa sur la même scène. Il fallait attendre le patron de la maison Eye Mysterious, Romi Oyo « le mystérieux » comme on l'appelle artistiquement pour qu'ils chantent ensemble. Une ambiance sans pareille dans les jardins du Palais des congrès de Brazzaville.

Ce concert a été marqué par plusieurs surprises. Et l'une des plus grandes a été la montée sur scène de Koffi Olomidé. « Je vous présente la plus grande surprise de la soirée », a annoncé Fally Ipupa. Un grand chahut dans la foule. Les mélomanes surexcités n'avaient qu'un seul souci ; approcher le podium, mais hélas ! Les deux artistes ont chanté et dansé au rythme du Quartier Latin. Comme il fallait s'y attendre, la danse « Ekoti te » de Koffi Olomidé était mise en exergue.

Outre Koffi Olomidé, l'autre surprise de la soirée a été la présence de la star de la musique congolaise, Roga-Roga. Il est monté aussi sur le podium pour



Fally Ipupa et Koffi Olomide s'embrassent sur le podium

célébrer avec Fally Ipupa ses 10 ans de carrière musicale en solo. « Je te félicite pour avoir réussi ce pari. Nombreux sont ceux qui ont tenté cette aventure mais sans y aller loin. Toi, tu as essayé et ça marché. Bravo à toi », s'est adressé Roga Roga à Fally Ipupa. Ce dernier a remercié Roga-Roga, avant de reconnaître l'artiste. « Moi, je ne fais que vous suivre.

Toi, tu as commencé avant moi et tu as déjà dépassé les 10 ans, il y a longtemps. » Après, les deux artistes ont chanté « Les goûts et les couleurs » de Roga-Roga, avant d'exhiber les pas de danse « Akitisela ya mata » de Wenge musica à l'époque où ils étaient au grand complet, à la demande de Roga-Roga qui voulait se mesurer à Fally. « Je sais que tu es le plus

grand danseur des artistes musiciens des deux rives, mais je vais essayer de me mesurer à toi à travers la danse Akitisela ya mata », a déclaré Roga-Roga.

L'autre artiste musicien congolais qui a fêté avec Fally Ipupa ses 10ans de carrière musicale, c'est le DJ Epela plus, connu sous le pseudonyme de Tsotsa. Très apprécié par Fally, ce dernier a

publiquement annoncé qu'il lui apportera son soutien. Déjà, il participera dans la réalisation de l'album international de Fally Ipupa, a-t-il lancé à Epela devant témoins.

Enfin, l'autre applaudimètre de la soirée a été la chanteuse américaine de RnB, Olivia Longott. L'artiste dont la venue était annoncée préalablement a interprété la chanson Chaise électrique en duo avec Fally Ipupa, avant d'enchaîner avec son propre morceau. Le duo Fally Ipupa- Olivia Longott a emballé le public venu nombreux au Palais des congrès.

En dehors des interprétations avec ses invités, Fally Ipupa a chanté pour son public brazzavillois des morceaux contenus dans ses trois albums chantés depuis qu'il a amorcé sa carrière solo, à savoir: Droit chemin; Arsenal des belles mélodies et Power De Kosa-Leka en passant par Amour assassin, Nourrisson, Service, Ndoki, Originale... Il a fini son concert par un extrait de sa chanson contenu dans le prochain opus qu'il mettra sur le marché du disque sous peu. Cerise sur le gâteau, l'artiste a partagé avec le public le gâteau d'anniversaire et quelques coupes de champagne. Notons qu'après Brazzaville, Fally Ipupa poursuivra sa tournée musicale dans d'autres capitales africaines.

Bruno Okokana

MUSIQUE SACRÉE

Un concert réussi pour le frère Byas Biyouidi et la sœur Stevie Mi

De l'avis du public le concert donné par ces deux chantres de l'Eternel, récemment au Centre de formation et de recherche en art dramatique (Cfrad), a été une réussite totale.

Organisé par la maison MP production, le concert donné par le frère Byas Biyouidi et la sœur Stevie Mi, sur le thème « Ensemble avec Jésus Christ c'est toujours possible » a été à la hauteur de l'événement.

La sœur Stevie a été la première à faire son apparition sur la scène du Cfrad par une chanson acoustique. A côté d'elle, quatre choristes et la partie défense constituée de six instrumentalistes tous genres confondus. Elle a été rejoint par le frère Byas Biyouidi pour l'accompagner dans la chanson Je pense à toi. S'en est suivi trois autres chansons, à l'instar de : Kombo kitoko, Walongo walongo (Il est saint, il est saint) puis Ngunga ya Nzambe.

Des enseignements bibliques dans ces différentes chansons. Stevie Mi a exhorté le public à la patience. Chaque chose en son temps. Pendant que tu perds l'espoir, c'est en ce moment-là que Dieu agit en ta faveur. Avec Dieu rien n'est impossible, a-t-elle déclaré avant d'ajouter que n'envions pas les autres, car ton



Le frère Byas Biyouidi interprétant la chanson «Néo Bambela» (DR)

tour arrivera aussi.

Parmi les chansons interprétées par la sœur Stevie Mi, il y a une, chantée en langue vernaculaire : Ngunga ya Nzambe empruntant le rythme tradi-moderne dans lequel, elle mélange le

tsangui, le yaka, le bembé. Dans cette chanson, la chantre invite tous les Chrétiens à mettre en pratique les principes de Dieu.

lorsque la cloche sonne, les gens ne veulent pas aller à l'Église. Ils endurent leurs cœurs. Même quand ils peuvent y al-

sité les chansons de son opus « Amour », actuellement sur le marché avant d'entamer quelques morceaux contenus dans son prochain album en préparation.

Il a chanté tour à tour des cantiques suivants : Donne-moi la joie ; Bolingo na nga ; Néo Bambela ; Tu es parti ; Makanda mabembo ; Eh gue muatu ; L'aide de ma vie. Il a invité sur le podium Stevie Mi, comme elle l'a fait autant. La tension a monté d'un cran lorsque le frère Byas Biyouidi a entamé le cantique Tu es parti.

À l'issue de ce concert, la sœur Stevie Mi s'est livrée aux Dépêches de Brazzaville. « On a fait ce qu'il fallait faire et Dieu a agréé. Le public était chaud surtout avec l'interprétation de la chanson Ngunga ya Nzambe. »

Le frère Byas Biyouidi a rendu grâce au Seigneur. « Je remercie le Seigneur de ce qu'il a permis que ce qui était un projet hier, soit une réalité. Nous sommes contents d'avoir fait ce que nous avons pu faire avec les moyens de bord. »

Il a annoncé également que son prochain album est prévu d'ici la fin de l'année.

Bruno Okokana

NÉCROLOGIE

Le Club Athletic renaissance Aiglon Cara et la sous-section de Poto-Poto ont la profonde douleur d'annocner aux sympathisants, ami(e) et connaissances le décès de Bernard Moumbolo (Mana hôtel Domingo) trésorier dudit club, survenu le 29 juillet 2016 en Afrique du Sud.

La veillée mortuaire se tient au croisement de l'avenue Miadeka et Gamboma à Ouenzé. La présence est obligatoire et la date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



Toussaint Edgard Ibara, agent des Dépêches de Brazzaville et la famille Kanga ont le profond regret d'informer les amis et connaissances le décès de leur frère le commandant Kanga Kiba « Amboulou Willy Mano », survenu à l'hôpital militaire Pierre Mobengo, le mercredi 03 Août 2016. La veillée mortuaire se tient à Makabandilou arrêt Terre jaune. L'inhumation est prévue pour le mercredi 10 août 2016



RESTER AU CONGO ET ETRE DIPLOME DES UNIVERSITES D'EUROPE C'EST DESORMAIS POSSIBLE AVEC L'ECOLE CONSULAIRE DE POINTE - NOIRE ESCIC

Ouverture des inscriptions pour la promotion 2015 - 2016 :

- Bachelor en anglais pour les bacheliers toutes séries (diplôme de IFAM / France).
- Bachelor BBA 3 en français et en cours du soir pour les détenteurs de BTS (IFAM).
- Master of Business Administration, MBA (diplôme de ESLSCA / France).
- Master en Management des Ressources Humaines, MRH (diplôme de ESLSCA).
- Master en Contrôle de Gestion, MCG (diplôme de ITESCIA Paris).
- Master en Qualité - Hygiène - Sécurité - Environnement, MQHSE (ITESCIA).
- Master en Management des organisations (ESLSCA).

Tél : 06 638 85 87 ; 04 43 148 27 - escicinfo2013@gmail.com ; site web : www.escic-cg.com

TERRAINS À VENDRE À POINTE-NOIRE

- TROIS TERRAINS NUS DE 500m², 800m² ET 1000m², SUR L'AVENUE DEL'AEROPORT, NON LOIN DU DEUXIEME MODULE DE L'AEROPORT A. AGOSTINO NETO.
- TERRAIN DE 1000m² AVEC TITRE FONCIER, DOUCHE CUISINE DOUCHE CUISINE QUARTIER SOCOPRISE.
- TERRAIN DE 1000m² QUARTIER ANDRE JACQUES.
- TERRAIN DE 500m² AVEC QUARTE BOUTIQUES AU CŒUR DU MARCHÉ DE LA LIBERTÉ FOND TIE-TIE.
- TERRAIN DE 600m² AVEC DEUX ARPPARTEMENTS : DEUX CHAMBRES SALON DOUCHE CUISINE ET UNE CHAMBRE DOUCHE CUISINE.

CONTACTS : 06 929 82 39, 06 658 13 02.



Ignamout Sandra, agent des Dépêches de Brazzaville, et familles ont le regrets d'informer parents, amis et connaissances le décès de leur mère, tante, soeur, fille et grand mère, la veuve Ignamout née Alongo Jeanne décès survenu ce vendredi 5 août 2016 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°28 de la rue Okassa mikalou II voir arrêt de bus lycée Thomas Sankara, la date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

DEMI-FINALE DE LA COUPE DU CONGO

JST quitte l'aire de jeu avant la fin du match

Lors de la demi-finale retour face au Club Athlétique Renaissance Aiglon (Cara), le 7 août au stade Alphonse-Massamba-Débat, les joueurs de la Jeunesse Sportive de Talangai (JST) encore une fois de plus déçus par l'arbitrage, n'ont pas attendu le coup de sifflet final pour quitter le terrain...

Après de graves erreurs d'arbitrage qui ont permis à Cara de l'emporter 2-1 au match aller, la demi-finale retour s'annonçait houleuse avant même le coup d'envoi. JST devait alors s'imposer 2-0 pour se qualifier ou encore battre son adversaire par le même score (2-1) pour tenter de décrocher les prolongations puis, éventuellement, les tirs aux buts. Sur le terrain la réalité a été tout autre. À la 21ème minute de la rencontre, Ebengo ouvre la marque en faveur des Aiglons. Quelques minutes plus tard, JST est revenue au score. Un but invalidé puisque l'arbitre de touche était l'unique à y voir une position de hors-jeu. Sur l'ensemble des deux matchs,



Les échauffourées pendant le match. Crédit photo Adiac

c'était donc le deuxième but de l'équipe du sixième arrondissement de Brazzaville à être injustement invalidé. 1-0 à la pause pour Cara. De retour des vestiaires, avant de relancer le jeu, l'arbitre sanctionne un membre du staff médical de JST, l'obligeant à remonter dans

les gradins ou regagner les vestiaires. Les échauffourées ont commencé par-là d'autant plus que ce dernier, mécontent de la décision de l'arbitre, a voulu en venir aux mains pour en découdre. Les joueurs se sont interposés, les policiers aussi. Sur les gradins, les supporters ont

dévié les chaises en signe d'indignation. Le calme est revenu des minutes après. À la 69ème minute, un joueur de JST est fauché, l'arbitre siffle en défaveur de cette équipe qui devrait bénéficier d'un coup-franc. L'équipe de JST désabusée par l'arbitrage comme au match aller a alors

décidé de quitter le terrain, battue donc par forfait. Sur deux confrontations, Cara l'a emporté et donc qualifié en finale. Néanmoins, l'arbitrage a été le point noir de ces demi-finales uniquement sur les matchs aller-retour entre Cara-JST.

Rominique Nerplat Makaya

COMPÉTITION MULTIDISCIPLINAIRE

Les jeunes de Poto-poto réussissent le tournoi du vivre-ensemble

La jeunesse du troisième arrondissement de Brazzaville, dans sa diversité cosmopolite, a passé près d'un mois de vacances enchantées à disputer la Coupe du vivre ensemble. L'équipe Bana Malongui s'est imposée 1-0 face à Tazamar en finale de football notamment.

C'est dans le but de rassembler les jeunes de Poto-Poto, en leur inculquant les valeurs du vivre-ensemble que le député Jean De Dieu Kourissa a organisé la compétition, dans le cadre des vacances enchantées, qui aujourd'hui est à sa 4ème édition. Le football, le nzango, la pétanque, le scrabble ont fait partie des disciplines retenues pour cette échéance sportive. Au ballon rond, la finale en seniors a opposé Bana Malongui à Tazamar. Le but inscrit à la première période par la première équipe lui a suffi pour rempor-

ter le trophée mis en jeu, d'autant plus que son adversaire n'est pas parvenu à revenir à

sur Bordeaux 5 à 4 aux tirs au but, après un nul vierge au temps réglementaire.

24. Au final, les trois premiers de chaque discipline ont reçu les trophées et des enveloppes

se sont distinguées en qualité de meilleurs joueurs ont également été récompensés.

L'organisateur de la compétition qui est à sa 4ème édition, le député Jean De Dieu Kourissa, s'est dit satisfait de ce que les jeunes de Poto-Poto ont massivement répondu présents et qu'aucun incident n'est survenu tout le long de ces vacances enchantées sur l'ensemble des disciplines. « Nous avons organisé cette compétition pour développer à Poto-Poto l'esprit du vivre-ensemble à travers le sport et ses valeurs qui favorisent la cohésion nationale », a-t-il déclaré, en demandant aux jeunes de prendre conscience des valeurs de la République de sorte que le vivre-ensemble prenne le dessus... La 5ème édition de la compétition aura lieu pendant les prochaines vacances scolaires.

R.N.M.



Jean de Kourissa en compagnie de l'équipe championne. Crédit photo Adiac

la marque. Chez les cadets, par ailleurs, Las Vegas a pris le des-

Au nzango, Base Matakara est venu à bout de Free Box 35 à

à la hauteur de leurs performances. Les individualités qui



Promo-Vacances 2016
INITIATION A LA COMPTABILITE OHADA SUR ORDINATEUR
Organisée par le Cercle « Gestion & Développement » avec l'appui du Cabinet d'Expertise-Comptable JPI

Inscription : 10 000 F CFA, PAF : 100 000 F CFA (exception aux élèves et étudiants)
Durée de la formation : 20 séances de deux heures chacune selon la disponibilité de l'apprenant

Notre adresse : 1^{er} étage immeuble Mboli, arrêt de bus Ebomapoko, Massengo Soprog, RN2
Tél.: (00242) 06 666 51 20 / 05 528 55 43 / 06 962 00 11 / 06 438 08 64
Email: syscohadapourtous@gmail.com

ENJEU DE L'HEURE

Le processus du Dialogue dans l'impasse

La majorité présidentielle caresserait de plus en plus l'idée d'aller à ce forum « avec ceux qui sont prêts », presque disposée à assumer les risques qui en découleront...

Le processus du Dialogue enclenché depuis la publication de l'ordonnance présidentielle le convoquant peine à prendre sa vitesse de croisière. Tout, à l'heure actuelle, paraît bloqué au regard des positions difficilement conciliables exprimées par les parties prenantes. Le groupe de soutien à la facilitation qui, durant trois jours, a initié des consultations avec la classe politique congolaise cherchant à arrondir les angles en vue d'un éventuel rapprochement de vues, n'a hélas pu élager les contradictions qui restent entières. Aucune avancée notable n'a été observée au terme des contacts amorcés avec les acteurs politiques qui restent campés sur leurs positions écartant, de ce fait, toute perspective de concessions.

La majorité, par le biais de son plénipotentiaire, le sénateur-PPRD Léonard She Okitundu a réitéré son adhésion au Dialogue tout en rejetant quasiment la substance des préalables posés par le « Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement » estimant qu'ils ont tous été satisfaits. Et, par conséquent, rien ne peut justifier les atermoiements de l'opposition quant à sa

participation au Dialogue. « *Le problème vient de l'opposition. On est prêts à aller au dialogue* », entend-on dire du côté du camp présidentiel.

Kodjo, la pierre d'achoppement À y regarder de près, le blocage actuel se cristallise essentiellement autour des revendications du Rassemblement qui continue d'attendre désespérément un signal de l'autre côté en guise de réponse à ses desiderata. Là-dessus, la pierre d'achoppement réside dans la crise de confiance dont est actuellement l'objet le facilitateur désigné par l'Union africaine (UA), le Togolais Edem Kodjo, récusé dans son statut et dans son rôle par l'opposition dite de Genval. Si à la majorité, on pense que l'intéressé, nommé par l'UA avec le quitus de la Communauté internationale, répond au préalable de la facilitation internationale posée à l'époque par l'UDPS, au Rassemblement par contre sa personne passe pour un élément de blocage. Ses présumées accointances avec le pouvoir en place qui assurerait sa totale prise en charge est notamment stigmatisé, y compris sa convocation unilatérale le 29 juillet du fameux groupe de travail, faisant fi du compromis trouvé avec l'opposition quant à ce.

Traité de « Kabiliste » par le Rassemblement qui ne jure plus que par son remplacement par une personnalité africaine crédible, neutre et indépendante, Edem

Kodjo trouve néanmoins un réconfort à travers l'appui que le groupe de soutien à la facilitation lui a exprimé le 6 août. Pour cette structure composée des représentants de l'Union européenne, de l'Union africaine, de l'Organisation internationale de la francophonie, des Nations unies et des deux organisations sous-régionales, Cigré et SADC, Edem Kodjo est l'homme de la situation. Elle lui recommande « *de fixer une date pour le lancement rapide du processus devant aboutir au démarrage effectif du Dialogue* » tout en ne dérogeant pas à son engagement « *à poursuivre les consultations auprès de l'ensemble de parties prenantes congolaises et des acteurs internationaux préoccupés par le risque d'instabilité en RDC* ».

Un véritable camouflet au Rassemblement qui, comme pour se dédouaner, a déclaré recourir à toutes les voies diplomatiques pour obtenir la nomination d'un nouveau facilitateur. Cette exigence de l'opposition, qui se heurte à l'obstination du groupe de soutien et de la majorité à maintenir l'ex-Premier ministre togolais contre vents et marées, a peu de chance d'aboutir d'autant plus qu'au sein de la même opposition, une autre frange pilotée par l'UNC de Vital Kamerhe ne voit aucun inconvénient de traiter avec Edem Kodjo dans le cadre du Dialogue, quitte à ce qu'il soit recadré à chaque fois en

cas de déviation par le groupe de soutien à la facilitation qui aura un droit de regard sur tout ce qui va se passer. « Récuser l'actuel facilitateur, c'est faire le jeu du pouvoir qui ne veut pas organiser les élections dans le délai constitutionnel », ressassent les partisans de Vital Kamerhe qui n'adhèrent pas aux vues du Rassemblement.

Qu'en est-il des détenus politiques ?

Quant à l'autre préalable de l'opposition concernant la libération des prisonniers politiques et d'opinion au nom de la décriminalisation du climat politique censée baliser la voie à la tenue du Dialogue, la majorité stigmatise l'amalgame qui prévaut dans le chef des requérants au sujet du concept « détenu politique ». En l'espèce, la majorité salue l'avancée opérée par Joseph Kabila dont les dernières ordonnances ont permis la libération de six activistes du mouvement pro-démocratie de la Lucha et d'autres prisonniers éligibles à la grâce présidentielle. Les détenus de droit commun à l'instar d'Eugène Diomi Ndongala condamné à dix ans de prison pour viol et d'autres dont les dossiers sont, en appel ou en cours d'instruction, n'ont pas été concernés par cette grâce présidentielle, argumente-t-on. « *D'autres mesures de libération conditionnelle pourraient être envisagées quand les conditions légales seront réunies* », a rassuré

Léonard She Okitundu.

En réaction, une certaine opinion proche de l'opposition estime que, pour l'intérêt de la République et pour répondre au besoin d'apaisement social, le chef de l'État peut décider, en tant que garant de la nation, de surseoir certaines procédures judiciaires contraignantes aux fins de gracier des détenus politiques réclamés dans l'opinion nationale.

D'autres préalables du Rassemblement tels que la transformation du groupe de soutien à la facilitation en groupe de facilitation avec un représentant des USA ou encore l'annulation du comité préparatoire en gestation ne trouvent pas non plus d'échos tant à la majorité qu'au groupe de soutien.

Le blocage actuel tient donc au fait que les parties en présence préfèrent évoluer dans les extrêmes, refusant de mettre un peu d'eau dans leur vin pour faire avancer le processus. Ce qui pousse certains observateurs à rester dubitatifs sur la tenue d'un Dialogue national inclusif réunissant tous les segments de la société congolaise.

Face aux conditions présentées comme irrévocables du Rassemblement, la majorité caresserait de plus en plus l'idée d'aller au Dialogue « *avec ceux qui sont prêts* », quasiment disposée à assumer les risques qui en découleront... Dossier à suivre.

Alain Diasso

SOMMET DE LA FRANCOPHONIE 2016

Le Madagascar s'inspire auprès de la RDC

L'audience accordée à la représentante personnelle du chef de l'État de la RDC à la Francophonie, Isabel Machik Tshombe, par le président malgache, Hery Rajaonarimampianina, a permis ce partage d'expérience dans l'organisation du sommet de la Francophonie.

La représentante personnelle du chef de l'État de la RDC à la Francophonie a été reçue, le 5 août, au palais d'Iavoloha à Antananarivo par le président de la République de Madagascar. La réussite du sommet de la Francophonie à Kinshasa en 2012 a marqué le pays hôte du prochain sommet qui s'en inspire pour son organisation. Le président malgache a voulu donc s'imprégner de l'expérience congolaise.

L'entretien, qui a duré plus de trois quarts d'heure, a permis à la représentante personnelle du président Joseph Kabila à la Francophonie de féliciter le président malgache, Hery Rajaonarimampianina, pour le travail abattu en vue de permettre à son pays, le Madagascar, d'abriter la grand-messe de la Francophonie en novembre prochain. Elle a aussi manifesté la solidarité de la RDC et son appui pour atteindre cet objectif.

Isabel Tshombe a enfin fait part de l'expérience congolaise dans l'organisation du XIV^e sommet de la Francophonie à Kinshasa. Le président Hery Rajaonarim-

pianina s'est dit réconforté par la visite de la délégation de la RDC des sites devant accueillir le sommet d'Antananarivo ainsi que par ce partage d'expériences intéressantes. Il a, en outre, informé son hôte que beaucoup de ses homologues se sont déjà prononcés positivement pour participer au sommet et il espère aussi voir le président Joseph Kabila du 26 au 27 novembre prochain à Antananarivo.

Mme Isabel Tshombe a été conduite auprès du président Hery Rajaonarimampianina par son représentant personnel à la Francophonie et président du comité national d'organisation du XVI^e sommet de la Francophonie, Hugues Ratsiferana.

La délégation congolaise rassurée des préparatifs de ce sommet Avant cette audience, Isabel Machik Tshombe a échangé, le 4 août, à Antananarivo avec la ministre malgache des Affaires étrangères autour des préparatifs du XVI^e sommet de la Francophonie et l'apport de la RDC pour sa réussite. La ministre Béatrice



Le président Hery Rajaonarimampianina et Isabel Machik Tshombe

Atallah s'est également dite réconfortée par la participation de la RDC aux visites des sites du sommet d'Antananarivo. Car, a-t-elle dit, Madagascar s'inspire fortement du sommet de Kinshasa. La ministre malgache des Affaires étrangères a sollicité l'accompagnement de la RDC notamment pour la publication d'un journal durant leur sommet à l'instar du « Quotidien du sommet », publié pendant le sommet de Kinshasa. Par rapport à cette demande, la RDC pourrait contribuer avec une

personne ressource, a répondu la représentante personnelle du chef de l'État à la Francophonie. Dans la soirée de jeudi, le représentant personnel du chef de l'État malgache à la Francophonie et président du comité national d'organisation du XVI^e sommet de la Francophonie a offert un dîner à la délégation de la RDC.

Autour du repas, Hugues Ratsiferana et Isabel Tshombe ont échangé sur les possibilités de la coopération dans le cadre de la Francophonie entre Antananarivo

et Kinshasa. Le représentant personnel du chef de l'État malgache à la Francophonie et président du comité national d'organisation du XVI^e sommet de la Francophonie s'est félicité de la participation très active de la RDC dans la rédaction de la « Déclaration d'Antananarivo ». Ces activités, note-t-on, ont été menées en marge de visites de sites du XVI^e sommet de la Francophonie par la délégation congolaise, mission conduite par Isabel Machik Tshombe du 1er au 6 août 2016.

La délégation congolaise a pu se rendre compte des dispositions prises par le pays hôte concernant l'accueil et les commodités de séjour des multiples délégations et des médias. Elle a notamment visité le Centre des conférences internationales d'Ivato, l'aéroport international et différents sites d'hébergement des chefs d'État et d'autres délégués, avant d'être informée des dispositifs à venir. Le délégué général du Comité national d'organisation du XVI^e sommet de la Francophonie a, par ailleurs, rassuré la délégation congolaise que le village de la Francophonie, qui est en train de sortir de la terre, sera prêt le jour J.

Lucien Dianzenza

SANTÉ

Les infirmiers invités à s'inscrire à leur Ordre

Après la promulgation par le chef de l'État de la loi portant création, organisation et fonctionnement de l'Ordre des infirmiers, tous les infirmiers de la RDC ont voulu témoigner leur reconnaissance au président de la République pour avoir accepté de promulguer cette loi permettant ainsi à la profession de s'organiser conformément à la déontologie et à l'éthique.

Le tout a commencé par une messe d'action de grâces dite à la cathédrale Notre-Dame de Lingwala sur l'avenue du 24 Novembre. Le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, a pris part à cette messe accompagné du président de l'Association nationale des infirmiers du Congo, Komba Djeko, et de la responsable du nursing à la clinique Ngaliema, Odette Mwamba. Les infirmiers, habillés en blouse blanche, ont été mobilisés pour la réussite de cette journée.

La prédication du jour a tourné autour de la conscience professionnelle dont devra faire montre l'infirmier. « Je vous exhorte d'avoir comme priorité le malade. Il ne faut pas sacrifier la vie



Le ministre de la Santé brandissant le spécimen de l'Ordre des infirmiers. Les infirmiers disent merci au chef de l'État

de quelqu'un à cause de l'argent. Prenez conscience de votre profession. Car une science sans conscience n'est que ruine de l'âme ».

Au sortir de cette messe d'action de grâces, Odette Mwamba a remis une chaise traditionnelle et Komba Djeko un spécimen de

l'Ordre des infirmiers au ministre de la Santé publique, tout en lui demandant de les faire parvenir au chef de l'État.

Ces présents matérialisent ainsi leur gratitude au président de la République.

S'adressant aux infirmiers, le Dr Félix Kabange Numbi leur a re-

commandé de se faire inscrire à l'ordre. « Le seul message qu'on vous demande comme l'a dit le prédicateur c'est de faire votre métier avec conscience. La profession infirmière, comme je l'ai toujours dit, est l'une des plus ingrates des professions dans le monde médical. Mais c'est une

profession de l'apostolat, alors bonne chance à l'ordre des infirmiers et j'invite à partir de ce jour tous les infirmiers à s'inscrire dans l'Ordre. Car nul n'est censé exercer l'art de soigner en RDC s'il n'est inscrit à l'ordre », a-t-il dit.

Le ministre de la Santé publique a, par ailleurs, fait savoir aux infirmiers que l'Ordre des infirmiers n'est pas un don de la République. « C'est un droit des infirmiers, et le chef de l'État est un homme épris de justice, de paix et respectueux des droits la République, voilà pourquoi il a accepté de vous remettre dans vos droits afin qu'aujourd'hui la corporation infirmière soit finalement coordonnée », a poursuivi le Dr Félix Kabange Numbi.

Les infirmiers, avec des calicots et des banderoles ayant des messages de remerciements au chef de l'État, ont pris d'assaut l'avenue du 24 Novembre en passant par la cathédrale Notre-dame de Lingwala jusqu'à la place du Cinquantenaire pour exprimer leur joie. Ils ont marché sous le rythme cadencé de la fanfare.

Aline Nzuzi

PORTRAIT

Jean-Yves Kitantou, président du CDH de Molenbeek-Saint-Jean

Originaire des deux Congo, Jean-Yves Kitantou a été élu, en mai 2016, président de la section locale, dans la commune de Molenbeek-Saint-Jean à Bruxelles, du parti politique Centre démocrate humaniste (CDH), l'un des grands partis politiques que compte la Belgique. De 2010 à 2013, il avait occupé la fonction de président national des jeunes du même parti politique, devenant ainsi le premier jeune noir à occuper la présidence nationale d'une jeunesse politique d'un des grands partis en Belgique.

Âgé de 33 ans, Jean-Yves Kitantou est né d'un père originaire du Congo-Brazzaville et d'une mère du Congo-Kinshasa. C'est à l'âge de 8 ans qu'il arrive pour la première fois en Belgique mais c'est seulement à 17 ans qu'il s'y installe définitivement. Détenteur d'un master en sciences politiques, obtenu à l'université catholique de Louvain-la-Neuve, Jean-Yves Kitantou s'intéresse très tôt à la politique. « Je suis issu d'une famille où beaucoup de personnes ont gravité autour de la politique. Quand j'ai commencé mes études en sciences politiques, je m'intéressais de plus en plus à la politique belge, particulièrement aux jeunes de différents partis », explique-t-il.

De tous ces partis politiques, Jean-Yves Kitantou accorde une préférence au CDH grâce notamment aux valeurs d'inspiration

chrétienne dont se réclame le parti politique. « J'ai trouvé que le CDH était un parti intéressant. Je suis issu d'une famille chrétienne et même si le CDH n'est plus un parti chrétien, il revendique encore des valeurs d'inspiration chrétienne, donc c'est quelque chose qui me parlait. Et puis à l'époque, j'étais fasciné par la personnalité de Joëlle Milquet (ancienne présidente du CDH, Ndlr), une femme combattive avec des idées très claires, et j'aimais beaucoup la vision de la société qu'elle défendait. C'est ce qui m'a poussé à m'intéresser au CDH et à y adhérer », fait-il savoir. En 2010, Jean-Yves Kitantou est élu président national des jeunes du CDH, fonction qu'il exerce jusqu'en 2013.

Un leader auprès des jeunes

Pendant son mandat, il est l'un des initiateurs d'un travail commun réalisé avec des jeunes du parti néerlandophone CD&V. Les deux jeunes ont rédigé ensemble un manifeste contenant dix propositions phares pour l'avenir des jeunes en Belgique. « C'était la première fois que les jeunes des deux partis élaboraient des recommandations communes. Parmi les recommandations, on demandait, entre autres, la mise en place d'un enseignement bilingue à Bruxelles, parce qu'on considère que le multilinguisme est un atout qu'on n'exploite pas beaucoup en Belgique », indique



Jean-Yves Kitantou

Jean-Yves Kitantou. Ce dernier, lors de la crise gouvernementale en Belgique, a également été à l'origine de plusieurs initiatives afin de faire entendre la voix des jeunes en formulant notamment des propositions liées à l'emploi de ces derniers.

A la fin de son mandat à la tête des jeunes du CDH, Jean-Yves Kitantou a été élu directeur de campagne adjoint de tous les candidats CDH à Bruxelles lors des élections de 2014 en Belgique. Apporter des réponses aux problèmes de Molenbeek-Saint-Jean Depuis mai dernier, Jean-Yves Kitantou est donc le nouveau président du CDH de Molenbeek-Saint-Jean et il est également mandataire politique dans la commune car il siège au conseil du Centre public d'action sociale (CPAS).

À la tête d'une section composée

d'à peu près 350 personnes, la mission principale du jeune politicien est de mener le CDH de Molenbeek jusqu'aux prochaines élections qui auront lieu en 2018. « L'objectif est de faire mieux que lors des dernières élections où nous avons obtenu le score de 13%. Aujourd'hui, nous sommes au pouvoir, nous faisons partie de la majorité et nous avons pu prouver nos compétences. On doit donc préparer une équipe solide : procéder au recrutement des potentiels futurs candidats, préparer le programme. C'est ce qui va nous occuper dans les mois prochains. Lorsque j'ai été élu, j'ai annoncé que notre priorité était de travailler sur ce que je qualifie de projet de ville. Il s'agit de voir quel développement on veut pour Molenbeek d'ici 2025. Nous allons mettre en place des groupes de réflexion

composée notamment d'experts et consulter également la population afin de bien définir les priorités liées au développement de la commune d'ici 2025. Malheureusement, on a connu ce que l'on a connu les derniers mois. Mais ces événements n'ont fait que mettre au jour des problèmes que nous connaissions déjà. Tout le monde connaît les problèmes de Molenbeek, nous vous souhaitons maintenant apporter des réponses », fait savoir Jean-Yves Kitantou. Ce dernier estime ainsi qu'il existe de très grandes chances qu'il soit candidat aux prochaines élections communales, avant les élections régionales. « Si ça se passe bien aux élections communales, je pourrais viser les élections régionales », conclut-il sur une note optimiste.

Patrick Ndongidi

NORD-KIVU

FFJ exige la cessation des menaces contre un journaliste

L'ONG rappelle que cette province de l'est du pays a enregistré un nombre important de journalistes tués qui ont été au préalable menacés.

L'organisation de défense et de promotion de la liberté de la presse, Freedom for journalist (FFJ), exige des autorités de la RDC la cessation des menaces de mort contre Gabriel Wamenya, journaliste à Radio Okapi, une station parrainée par la Mission de l'organisation des nations unies pour la stabilisation du Congo (Monusco). Citant les informations qui lui sont parvenues, FFJ a soutenu que Wamenya, correspondant local de Radio Okapi au Nord-Kivu, a été menacé le 23 juillet, par un haut gradé de la police nationale du nom de Van Kasongo, qui s'est vertement pris au journaliste qu'il a reproché de diffuser de fausses nouvelles sur les antennes de la

radio et lui a promis de le placer sous sa surveillance. Contacté par le correspondant local de FFJ, le journaliste a déclaré, depuis, recevoir des appels téléphoniques anonymes et menaçants.

À en croire le communiqué diffusé le 7 août par cette ONG, M. Kasongo menacerait le journaliste pour un reportage en lien avec une information rapportée à la radio relative à la mort d'un jeune homme à la suite d'une violence attribuée à des éléments de la police. Interrogé par FFJ, le journaliste a déclaré avoir questionné toutes les parties et s'est cependant buté à prendre la version des responsables de la police locale. FFJ dit dénoncer cette énième menace contre les journalistes et rappelle que la province du Nord-Kivu a enregistré un nombre important de journalistes tués, au préalable menacés.

Lucien Dianzenza

GESTION DU TRAFIC ROUTIER

Le gouvernement s'appuie sur l'expertise du sud africain Syntell

Le partenariat conclu, le 6 août, entre les deux parties pourra contribuer à renflouer les caisses de l'État par une gestion rationnelle et efficace des contraventions routières et autres issues de la circulation routière.

Considéré comme une véritable industrie capable de mobiliser des recettes du Trésor public, le secteur routier en République démocratique du Congo bénéficie désormais d'une attention soutenue du gouvernement. Ce dernier est plus que jamais déterminé à contribuer à sa gestion efficace, laquelle passe notamment par la modernisation du trafic routier censé dorénavant répondre aux standards internationaux. C'est dans ce cadre qu'il faut inscrire le contrat de partenariat conclu le 6 août à Kinshasa entre le gouvernement représenté par le conseiller du ministre des Transports, Richard Makwala, et la société sud-africaine Syntell.

Ce projet de gestion du flux routier en RDC préfinancé à hauteur de dix millions de dollars par Syntell permettra, entre autres, d'assurer une meilleure gestion du trafic routier, de renforcer la gestion informatisée de la prévention et la sécurité routière, et d'améliorer le recouvrement des contraventions routières au profit du gouvernement. Outre ces bénéfices, la RDC pourra tirer de nombreux dividendes de ce partenariat, telle que la mise en place d'une banque des données fiables des propriétaires des véhicules, indique-t-on. Avec cette identification des propriétaires des véhicules circulant à Kinshasa et dans l'arrière-pays, la sécurité routière sera ainsi garantie pour déboucher sur une meilleure maîtrise de l'accidentalité.

Ce partenariat vise, par ailleurs, l'amélioration des équipements de signalisation routière par la Commission nationale de prévention routière ainsi que la création d'emplois dans le secteur. Au-delà, le partenariat gouvernement-Syntell pourra contribuer à renflouer les caisses de l'État par une gestion rationnelle et efficace des contraventions routières et autres issues de la circulation routière.

En France, signale-t-on, les amendes générées en 2015 dans le secteur routier se sont évaluées à plus d'un milliard six cents millions de dollars américains. En Belgique, elles ont été de 445 millions d'euros et de 150 millions USD à Johannesburg.

Alain Diasso

FESTIVERT

Les artistes sensibilisent à la protection de la nature à Inongo

L'édition 2016 du Festival du théâtre écologique, qui a mis en lumière le changement climatique, a été organisé à Inongo dans la province du Mai-Ndombe.

La troisième édition du Festival de théâtre écologique (Festivert), organisée du 28 juillet au 5 août à Inongo dans la province de Mai-Ndombe, a mis le cap sur le changement climatique. Il s'est déroulé en trois phases. La première a été la formation des enseignants et acteurs sur les notions de l'environnement, particulièrement sur l'importance de l'arbre, la deuxième phase a été la production et projections des films sur l'environnement et la dernière phase a concerné la constitution des clubs verts constitués particulièrement des jeunes pour pérenniser le projet. Les artistes mettent leurs talents à contribu-

tion pour sensibiliser la population, particulièrement les jeunes, sur la protection de la nature à travers le Festival de théâtre écologique. Les spectacles présentés exhortent les gouvernants et la population à protéger la nature.

Ces spectacles porteurs de messages de haute portée invitent la population à un développement durable. Par manque d'informations, la population se livre parfois aux pratiques négatives compromettant ainsi leur environnement. La détérioration progressive de l'environnement exige une mobilisation accrue et un engagement renouvelé en faveur du respect des normes écologiques pour une vie saine. Les spectacles produits et les projections publiques ont suscité l'intérêt du public qui pose des questions après chaque production et projections. Pour bien passer les messages, certains

spectacles « rôle play » étaient organisés pour permettre au public de jouer, d'interpréter un rôle et d'apporter ainsi sa contribution à la protection de la nature.

Les spectacles présentés sont les fruits de formation des enseignants et artistes locaux qui ont d'abord participé à des séances et séminaires organisés par le Carec afin de renforcer les capacités de ces derniers sur l'environnement. Ces clubs verts, selon Lele Michoux Bossay, directeur du festival, sera un cadre d'échange des jeunes sur les sujets liés à l'environnement. Il sera composé des ouvrages, des revues, des journaux et autres supports liés à la protection de la nature. Ouvert le 28 juillet, le festival s'est donc clôturé le 5 août avec différents clubs d'écoute qui ont été mis sur pied. La prochaine édition sera organisée au Kongo central.

Martin Engimo

ÉDUCATION

Bientôt le lancement de la campagne Back School

La campagne Back School vise à amener les parents à inscrire tous leurs enfants de 6 à 7 ans en première année primaire pour l'année scolaire 2016-2017.

Le lancement officiel de la campagne Back School mené par le ministère de l'Enseignement

tous d'avis que cette campagne ne pourra connaître du succès qu'avec l'implication des médias. « C'est ainsi qu'ils sont invités à couvrir et médiatiser la cérémonie du lancement de la campagne nationale d'inscription, à diffuser

dique-t-il, de la mise en œuvre de la politique de la gratuité de l'enseignement primaire dans les établissements publics sauf Kinshasa et Lubumbashi.

Le conseiller à la coopération internationale du ministre de l'EPS-INC, Juvin Mukadi a, pour



L'éducation est un droit reconnu à tout enfant

primaire, secondaire et Initiation à la nouvelle citoyenneté en collaboration avec l'Unicef sera lancé le jeudi 11 août à Kinshasa. En prévision de ce lancement, les journalistes membres du Réseau des journalistes amis de l'enfant (RJAE) ont été conviés à une journée d'information à l'Unicef dans l'objectif de leur expliquer non seulement l'importance de cette campagne mais aussi solliciter leur implication à la réussite de cette campagne d'inscription des enfants en première année primaire. Les représentants du ministère de l'EPS-IN et de l'Unicef sont

des spots audio et vidéo sur la campagne d'inscription et à organiser des émissions interactives sur différents aspects de la campagne d'inscription et à prendre d'autres initiatives », soutiennent-ils. Tout cela dans le but de sensibiliser les parents pour qu'ils inscrivent leurs enfants de 6 à 7 ans sans discrimination de sexe à l'école. Cette campagne, explique pour sa part Ephraïm Bahogwerhe, spécialiste en éducation Unicef/RDC, concerne plus de deux millions d'enfants en âge d'entrer en première année primaire de 6 à 7 ans. Elle bénéficie, in-

sa part, martelé : « L'éducation est un droit de tout enfant congolais mais aussi l'éducation constitue un volet important surtout un des facteurs de développement d'un pays ». Tout en sollicitant l'implication de tous dans la réussite de cette campagne, Juvin Mukadi a reconnu que lorsqu'un enfant ne va pas à l'école, cela constitue un danger pour la communauté et pour sa famille. C'est pourquoi il insiste sur le fait que tout enfant doit bénéficier de ce droit fondamental.

C'est-à-dire aller à l'école.

Aline Nzuzi

COMMÉMORATION

Jean-Baptiste Tati Loutard aurait 78 ans cette année

L'inoubliable Jean-Baptiste Tati Loutard, l'un des plus grands poètes et écrivains congolais, devrait fêter ses 78 ans en juillet s'il était encore vivant. Et il aurait eu un très beau cadeau avec le bonheur d'être entouré de la jeune génération des littéraires qui lui ont succédé.

Il y a 7 ans, jour pour jour, que disparaissait Jean-Baptiste Tati Loutard, une figure majeure de la littérature africaine. Le 29 juillet, c'était une date de triste anniversaire qui a marqué la commémoration du 7e anniversaire de sa disparition. Pour lui rendre hommage, la direction départementale du Livre et de la Lecture publique de Pointe-Noire, en partenariat avec le Salon littéraire Jean-Baptiste-Tati-Loutard (association regroupant les écrivains de Pointe-Noire et du Kouilou) et le Forum des gens de lettres (association des écrivains de Brazzaville) ont perpétué sa mémoire pour l'éveil des générations à venir, en commémorant le 7e anniversaire de sa disparition. Une gerbe de fleurs a été déposée sur sa tombe au cimetière de Ngoyo. Il était donc important pour des littéraires de marquer un arrêt pour voir ce qui était resté de cet héritage, 7 ans après sa mort.

Pendant cette journée commémorative, les parents, les amis, les administrateurs et les successeurs de ce grand homme de lettres à la notoriété internationale sont venus de toute part pour témoigner ce qu'il a été, comme ils l'ont connu et appris à le connaître.

Ces derniers ont dégagé l'humilité, la simplicité, le goût de l'effort et de l'abnégation de Jean-Baptiste Tati Loutard. Et parmi ces témoignages on peut noter celui de son neveu, Sylvestre Tchimbinda, de Sokate Mavouba, ancien étudiant de Jean-Baptiste Tati Loutard à l'université Marien-Ngouabi et celui de Xavier Dianga Mabika, jeune écrivain. Pour beaucoup de critiques, Jean-Baptiste Tati Loutard a été le poète le plus doué de sa génération en Afrique noire. Ces poèmes sont courts et bien enracinés dans la nature congolaise, son lyrisme est discret, contrastant avec la verve de Tchicaya U Tam'si.

En effet Jean-Baptiste Tati Loutard est d'une grande sensibilité qui corrige souvent une tendance à l'intellectualisme, voire à l'abstraction.

Comme Loutard en langue Vili signifie « retard », alors Jean-Baptiste Tati Loutard a, à travers l'im-



Dépôt de gerbe de fleurs sur la tombe de Jean-Baptiste Tati Loutard Crédit photo «Adiac»

mensité de son œuvre, comblé le retard porté par l'acceptation de son nom pour mettre la population congolaise au diapason de l'horloge et de la révolution culturelle. Dans son mot de circonstance, Alphonse N'Kala, directeur départemental du Livre et de la Lecture publique, a rappelé que la célébration de la mémoire de Jean-Baptiste Tati Loutard ne

pouvait être un fait anodin. Car il est et restera la partie éclairée de l'âme du peuple congolais. « Je dirai comme Tchichelle Tchivela que rien n'effacera dans les cœurs des Congolais cultivés et justes la dette que nous avons contractée envers Jean-Baptiste Tati Loutard, pour le niveau où sa plume a placé le Congo dans la conscience et le respect

de la communauté internationale », a-t-il dit. Rappelons que Jean-Baptiste Tati Loutard est né le 15 décembre 1938 à Ngoyo et il est décédé le 4 juillet 2009 à Paris en France.

Cette activité a été marquée par la présence de Distel Baniakina, conseiller socioculturel du préfet de Pointe-Noire

Hugues Prosper Mabonzo

11^E ÉDITION DES 15 KM

Akonga Fiacre et Itsa Benida s'adjugent les premières places

Les 15 kilomètres de Pointe-Noire, cross populaire organisé par le Conseil départemental et municipal de la ville, ont eu lieu le 7 août. Chez les séniors hommes, le Brazzavillois Akonga Fiacre s'est imposé et, chez les dames, la Ponténégrine Itsa Benida s'est retrouvée à la première marche du podium.

291 des 358 athlètes inscrits dont des expatriés ont participé à cette compétition, prélude aux festivités du 15 août. Cette année, c'est l'arrondissement 2 Mvou-Mvou qui a reçu cet événement tournant en abritant le point de départ et d'arrivée placé au niveau de la foire où a régné une ambiance de festival. Le circuit a concerné les arrondissements 1 Eméry-Patrice-Lumumba, 2 Mvou-Mvou, 3 Tié-Tié, 4 Loandjili et 5 Mongo Mpoukou. Dans la catégorie séniors hommes, le Brazzavillois Fiacre Akonga a occupé la première marche (50 minutes) après s'être imposé devant Franck Ngouari, le deuxième de la catégorie qui a dominé la course sur plus de la moitié du parcours. La troisième place est revenue à Guelor Mandangui. Deuxième à la 10^e édition, Fiacre Akonga a confié avoir doublé d'ardeur aux entraînements pour pouvoir prendre la

première place. L'athlète entend figurer parmi les trois premiers au semi-marathon de Brazzaville qui aura lieu cette année à Madingou, chef lieu du département de la Bouenza, abritant cette année la municipalisation accélérée ainsi que les festivités de la célébration de la fête nationale. Il a, par ailleurs, remercié et encouragé le Conseil départemental et municipal de la ville pour avoir organisé cette compétition qui aide les athlètes du pays à se mettre en condition.

Du côté des seniors dames, c'est presque le même scénario. Bénida Itsa, deuxième l'année dernière, s'est imposée et a détrôné Rose Bitouari (première l'année dernière) en occupant la première marche avec 1 h 03" 45. La championne de l'année dernière s'est retrouvée à la deuxième place suivie de la Brazzavilloise Chancelvie Missamou. Cette dernière, qui participait pour la première fois aux 15 kilomètres a confié que sa troisième place est le fruit d'une longue préparation. « Je n'étais pas pressée, je me préparais pour cette compétition et quand je me suis sentie prête je me suis inscrite », a-t-elle expliqué. Indiquant que les autorités pouvaient compter sur les athlètes du pays, elle a souhaité de leur part plus de considération, des

formations ainsi du temps raisonnable de préparation avant les grandes compétitions.

Chez les vétérans hommes, Jean Didier Ngongo a conservé sa première place, la seconde est revenue à Toussaint Mbemba. Chez les dames, Frida Matesa s'est retrouvée à la première marche et Vianney Kizouani à la seconde. Les gagnants ont reçu des trophées, des nombreux lots (congélateurs, gazinières et autres) et des enveloppes d'argent avec des sommes allant de 150.000 à 400.000 F CFA, venant des différents sponsors tels que le port autonome de Pointe-Noire, MTN, Brasco, Plasco, Trans Air Congo, Metatout et autres. Les 20 premiers ont reçu des sommes allant de 25.000 à 100.000 FCFA. Au terme de la cérémonie Roland Bouiti Viaudo, président du Conseil départemental et municipal, s'est dit comblé de constater que leur délibération (portant sur l'organisation de l'événement) a donné une fois de plus l'occasion aux citoyens et citoyennes de la ville de se retrouver autour de ce cross. Remerciant les sponsors, il a félicité les athlètes et les a invités à plus de travail en vue d'améliorer encore leurs performances.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

FORMATION

AJS et CFHD renforcent les capacités de leurs membres

Un séminaire sur la vie associative et la gestion des projets a été organisé du 2 au 6 août à Mpaka, dans le 6^e arrondissement Ngoyo, à l'intention des membres de l'Association des jeunes sociologues (AJS) et du Collectif des femmes et hommes pour le développement (CFHD).

Le séminaire a eu pour objectif de renforcer les capacités opérationnelles des membres des deux associations afin qu'ils contribuent efficacement au développement de leurs structures à travers la mise en œuvre des projets d'intérêt communautaire depuis le processus d'identification des besoins impliquant les bénéficiaires jusqu'à l'élaboration des projets de mise en œuvre ainsi que dans la mobilisation des ressources.

La formation a été animée par Rufin Mafouta, président de l'AJS et Madeline, présidente de CFHD, qui ont répondu favorablement au vœu de leurs membres, souhaitant être formés afin d'être des citoyens aptes et outillés dans le mouvement associatif. « Nous voulons donner une dimension pratique à la vie de nos deux associations. Nous pensons que les associations doivent poser des actes et non se contenter seulement des réunions ou élaborer des projets. Elles doivent commencer par organiser des activités visibles et pertinentes avec des fonds propres », ont-ils dit. Pendant les trois jours, les séminaristes ont suivi des thèmes tels que Principes de la vie associative, Élaboration d'un diagnostic rapide avec une communauté de base, Processus d'élaboration d'un projet de développement, Cadre logique et micro-planification, Présentation du cycle de programmation dans une ONG, esquisse d'un plan d'action. Aussi Rufin Mafouta a-t-il invité les membres des deux associations à développer l'esprit de volontariat et de bénévolat. « On adhère pas à une association pour être passif mais plutôt pour être actif en contribuant tant soit peu au développement de son pays, de sa ville, de son quartier en fonction des opportunités qui s'offrent à chacun des membres », a-t-il déclaré. Et d'ajouter: « Les autorités politico-administratives doivent collaborer avec les ONG et les soutenir dans leurs actions tout comme la population qui doit accompagner les différentes actions menées par les associations ».

Pour Madeleine Mboundou, le mouvement associatif est ouvert à tout le monde sans distinction d'âge ni de sexe. Elle a exhorté pour cela les hommes et les femmes à s'impliquer davantage dans l'animation des associations et ONG car la résolution des problèmes de la communauté dépend de l'apport de tous. Un diagnostic sera organisé les jours à venir avec les communautés de base à cibler pour évaluer leurs besoins et regarder avec elles les activités à entreprendre.

Hervé Brice Mampouya

COUPE DU CONGO

Pour sa septième finale AC Léopards affrontera Cara

Les Fauves du Niari disputeront leur septième finale de leur histoire le 14 août à Madingou. L'Athlétique club Léopards a battu l'AS Kimbonguela 2-0, le 7 août au stade Denis-Sassou-N'Guesso à Dolisie grâce à Deldi Goyi et Heritier Gouelou-Seda.

Les Léopards, finalistes à Ouesso, enfilent à Madingou, le costume de favori après l'élimination dès l'étape des quarts de finale, des Diabes noirs double vainqueurs. Mais l'affiche de cette saison n'est pas nouvelle. Elle mettra aux prises deux vieilles connaissances. Le Club athlétique renaissance aiglon s'est, lui aussi, qualifié puisque la Jeunesse sportive de Talangaï (JST) a quitté le terrain après 70^e minute, en ayant maré de l'arbitrage. Cara et AC Léopards de Dolisie se sont croisés pour la première fois à cette étape de la compétition, le 15 août 2009 au stade Alphonse-Massamba-Débat à Brazzaville. C'était le match qui avait consacré les Fauves du Niari de l'ère Rémy Ayayou Ikounga, vainqueurs pour la première fois de la coupe avec pour une deuxième récompense, la première qualification à la coupe africaine de la Confédération qu'ils gagnent pendant la troisième tentative. Sept éditions après, les revoilà

de nouveau au rendez-vous. L'occasion pour les Aiglons de se rattraper, après deux dernières finales perdues en 2007 et 2014 respectivement face à la JST et les Diabes noirs. Cara rappelons-le, a gagné sa dernière coupe du Congo en 1992. A l'opposé, les Léopards présentent un bilan nettement mieux : 3 coupes en cinq finales disputées. La sixième qui devrait les opposer à l'Etoile du Congo ne s'était jamais disputée. Mais avant d'assurer leur qualification pour la finale, les Léopards ont rencontré sur leur chemin, la redoutable équipe de l'ASK. C'est sans nul doute la révélation de ce tournoi. Pour leur première saison en Ligue 1, elle a atteint les demi-finales de la Coupe du Congo et a d'ailleurs eu le mérite de titiller les Fauves du Niari jusque dans leurs propres installations. Après avoir tenu bon pendant une demi-heure de jeu, l'ASK concède le premier but sur une balle arrêtée. Le coup franc d'Alou Bagayoko est repoussé par le mur. Le bal-



Deldi Goyi, l'un des artisans de la qualification des Léopards en finale ici aux prises avec un défenseur de l'ASK (Adiac)

lon revient dans les pieds d'Harris Tchilimbu qui vise cette fois-ci la lucarne opposée. Le gardien de l'ASK, Franklin Ngeh Salanguy sort un arrêt de grande classe avant d'être trahi par la barre transversale, laquelle, repousse sa claquette. Deldi Goyi a suivi et a marqué à la 34^e minute. Les joueurs de l'ASK vont poser l'autre genou par terre lorsque Heritier Ngoulou Seda, entré en cours de jeu, a, du pied gauche, ajusté le gardien à la 73^e minute. Comme elle a l'habitude à chaque match l'ASK a joué son football mais l'efficacité devant les buts

lui a aussi fait défaut, à l'instar de la reprise d'Ismael Akobo, qui a fuit le cadre. Comme en 2009, 2010, 2011, 2012, 2013 et 2015, les Fauves du Niari disputeront leur septième finale puis ils tenteront de décrocher à Madingou leur quatrième étoiles après 2009, 2011 et 2013. Dans le chef lieu du département de la Bouenza, ils se sentiront comme à la maison en raison de la proximité avec leur base. Et Guillaume Sefu, leur entraîneur y croit à un éventuel doublé (championnat-Coupe du Congo). « On pensait déjà à la finale,

le fait qu'on s'était engagé. Comme nous le disions, notre objectif, c'est de remporter les deux coupes mises en compétition cette saison sportive. Nous devons nous concentrer parce que la finale ça se joue avec la tête et le cœur. Je crois que nous sommes conscients que ce ne sera pas facile mais pas impossible. Nous avons tous les atouts parce que Léopards a été préparé pour jouer beaucoup plus la Ligue des champions. Ce n'est pas la finale de la Coupe du Congo qui pourra changer les objectifs de l'AC Léopards », a déclaré le coach des Fauves du Niari « Cette saison c'était l'année de l'ASK en coupe du Congo mais c'est le football. Nous avons joué sur deux fronts. On se fait éliminer par Léopards et nous ne baissons pas les bras. Avec ce que nous avons produit aujourd'hui, on continuera à travailler pour que dans l'avenir on continue à parler non seulement du football congolais mais surtout de l'émergence de la jeunesse au niveau des entraîneurs », a souligné Gildas Ngo, le coach de l'ASK.

James Golden Eloué

FOOTBALL

L'entraîneur Jean Eloi Mankou divorce d'avec Diabes noirs

La crise qui secoue le club diabolique ne pouvait pas lui permettre d'y demeurer longtemps, fait savoir le désormais ex-entraîneur des noir-et-jaune.

Le coach Jean Eloi Mankou est parti de Diabes noirs. Il a jeté l'éponge pour de multiples raisons, dont il n'évoque qu'une partie parfois à mots voilés. « Je me suis retiré de Diabes noirs. L'environnement n'était plus propice pour travailler avec le club », a-t-il déclaré. L'atmosphère tant du côté des dirigeants que

des supporters est devenue irrespirable ou presque. Une réalité qui ne pouvait plus lui permettre de travailler en toute sérénité, à l'en croire. La crise au sein de Diabes noirs perdure, en effet, depuis le début de la saison. Les primes de signature et d'autres sujets déchirent la famille diabolique. La récente élimination, en quarts de finale de la Coupe du Congo, par la Jeune Sportive de Talangaï n'a fait qu'enfoncer le clou. Lors de ce match, rappelons-le, les supporters ont scandé des slogans teintés d'injures à l'endroit de l'entraîneur

pour réclamer son départ souhaité depuis longtemps. Celui-ci a d'ailleurs été escorté par la police bien avant le coup de sifflet final de ces quarts de finale retour. Pourtant, au sein du club, Jean Eloi Mankou a parfois été contraint de tenter d'apporter les solutions aux problèmes pas seulement sportifs. « J'aimerais résoudre des problèmes sportifs et non extra sportifs qui parfois accentuent les clivages... », a-t-il fait savoir. L'aventure de Jean Eloi Mankou avec Diabes noirs a pris fin mais pas sa carrière footballistique pour autant. « Je continue d'apprendre... », a-t-il confié tout en précisant que jusque-là aucun club ne l'a contacté pour se faire à nouveau une place sur le banc de touche. En rappel, Jean Eloi Mankou est le premier entraîneur à avoir remporté deux fois de suite la médaille d'or aux Jeux de la Francophonie, en 2009 à Beyrouth au Liban et en 2013 à Nice en France. En 2014, il a été finaliste de la Coupe de la Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale en Guinée Equatoriale en 2014. Jean Eloi Mankou quitte Diabes noirs sans rancœur puisqu'il souhaite à ce club le meilleur succès possible. « C'est un club que j'aime bien, malgré quelques incompréhensions », a-t-il conclu.

Rominique Nerplat Makaya



Jean Eloi Mankou (Adiac)

RIO 2016

Le Congolais Wang balaie le Brésilien Tsuboi avant de se faire éliminer au second tour



Bourreau du Brésilien Tsuboi, le Congolais Wang poursuit son aventure olympique et affrontera le Suédois Karlsson au 2^e tour (droits réservés)

Rio 2016, c'est fini pour Jianan Wang, éliminé par le Suédois Karlsson. L'aventure olympique s'est achevée, dans la nuit de dimanche à lundi, pour le Congolais Jianan Wang. Lors du deuxième tour de qualification, il a été battu par le Suédois Kristian Karlsson sur le score de 4 sets à 1 (11-6, 11-8, 11-3, 11-5 et 11-6) en 27 minutes. C'est donc terminé pour les pongistes congolais, dont Wang aura été le meilleur représentant avec deux succès pour une défaite, tandis que le vétéran Saraju Saka a été éliminé dès son premier match. Chez les femmes, Xing Han a cumulé une victoire et une défaite.

Camille Delourme